



Lodève mise sur son centre-ville

Montpellier

Expérimentation des Bustrams

Entreprise

Steam France va lever des fonds

Entreprise

Cereg fête ses 30 ans

Nouvelle photographie européenne

BOUTOGRAPHIES

07 > 29 MAI
2022

Rencontres
Photographiques
de Montpellier

#22



© PETER FRANCK - DESIGN KCHAPPELLE

PAVILLON POPULAIRE ET PARCOURS HORS LES MURS



SIÈGE SOCIAL

Cap Concorde - 26, rue du Prado
34170 Castelnaud-le-Lez
Tel. : 04 99 58 35 55 ou 04 99 58 35 59
annonces.legales@heraultjuridique.com

ANNONCES LÉGALES ET ABONNEMENT

Sur le site : www.herault-tribune.com

Antenne de Castelnaud-le-Lez

Nathalie LACOMBE - Pascale LATORRE
annonces.legales@heraultjuridique.com
04 99 58 35 55 / 59

Antenne de Béziers

Rémi ALQUIER / Brigitte MUR
31, rue Péliçon - 34500 Béziers
04 67 28 09 22
annonces@heraultjuridique.com

Service clients

Richard CONSTANT
richard.constant@heraultjuridique.com
04 99 58 35 54

PUBLICITÉS & PARTENARIATS

Marie CANET
m.canet@heraultjuridique.com
06 19 31 52 56

RÉDACTION

Directeur et responsable de la publication :

Pierre-François CANET

Rédactrice en chef :

Virginie MOREAU
vmoreau.hje@gmail.com

Rédaction :

Louise BRAHITI - Sophie FAGES
Elodie GREFFIN - Mathieu WEISBUCH
redaction@herault-tribune.com

ÉDITEUR / IMPRIMEUR

Les Petites Affiches

SARL au capital de 3 200 euros
Cap Concorde - 26, rue du Prado
34170 Castelnaud-le-Lez
RCS Montpellier : B 326 068 947

Commission paritaire : n° 0125 I82654

Conception graphique : Les Petites Affiches.

Dépôt légal : à parution. Copyright 2022 : HJE

© HJE 2022 - Crédits photos au fil des pages

Hebdomadaire d'informations juridiques, économiques, financières et culturelles de l'Hérault, habilité à publier des annonces judiciaires et légales pour le département de l'Hérault. Paru de 1957 à 2002 sous le titre de *Hérault Judiciaire et Commercial*, édition de Montpellier-Sète-Lodève. Adhérent au Syndicat national de la Presse judiciaire et au Syndicat de la Presse judiciaire de province.



SOMMAIRE



TERRITOIRES

4-7 Lodève, Gaëlle Lévêque
« La réhabilitation du cœur de ville est un projet massif et transversal »



8-10 Montpellier - Des Bustrams testés dans la métropole, avant une mise en service en 2025



11 Montpellier - Les gros travaux de la Comédie attendront septembre



ENTREPRISES

12-13 Success-story, Montpellier
Actif à l'international, Steam France veut construire une unité d'assemblage de stérilisateurs dans l'Hérault

14-16 Success-story, Montpellier - Nîmes
Comment Cereg perce dans le secteur des études et de la maîtrise d'œuvre



17 Le sujet du mois par les Éditions Tissot
Frais professionnels : le remboursement peut prendre la forme d'une indemnité kilométrique forfaitaire



ANNONCES LÉGALES > 19

Passez votre annonce sur www.herault-tribune.com et payez par carte bancaire.



© photo de Une : Louise Brahiti



Hubert VIALATTE a également participé à ce numéro.

OUI, je m'abonne

1 an = 48 € TTC *

Flashez le QR Code !
Et laissez-vous guider...



**HÉRAULT
JURIDIQUE &
ÉCONOMIQUE**

Abonnement en ligne par CB
sur www.herault-tribune.com

52 numéros, chaque jeudi
+ services numériques 24h/24

* Soit 0,92 euro par semaine

Renseignements au **04 99 58 35 55**
(coût d'un appel local)

Lodève, Gaëlle Lévêque

« La réhabilitation du cœur de ville est un projet massif et transversal »

Revitalisation du cœur de ville, projets d'habitats coopératifs, dispositif « Territoire zéro chômeur de longue durée »... La maire de Lodève Gaëlle Lévêque n'est pas peu fière des avancées de la commune.

Au cours d'un entretien, l'élue est revenue sur les deux premières années de son mandat, des débuts difficiles sur fond de Covid qui ont malgré tout été marqués par de nombreuses avancées. Un dynamisme que Gaëlle Lévêque explique par « l'envie de faire de ses équipes et l'impressionnante volonté citoyenne des Lodévois ».

Quel bilan tirez-vous de ce début de mandat ?

Gaëlle Lévêque : « Membre du Conseil municipal depuis 2008, il s'agit de mon 1^{er} mandat en tant que maire, donc les débuts ont été marqués par une phase de découverte pour nous tous. Une partie des membres de l'équipe municipale de Marie-Christine Bousquet, avec qui j'ai longtemps travaillé, sont restés. Ils ont été rejoints par des élus qui n'avaient jamais eu de fonctions auparavant. **Ce temps d'adaptation et d'apprentissage a malheureusement été empêché par la crise sanitaire.** C'était dur, d'autant plus que les gens avaient vraiment besoin qu'on les accompagne durant cette période. **Malgré les difficultés, nous avons gardé le cap et nous sommes venus en aide aux Lodévois, notamment par le biais de la réserve citoyenne.** Je suis très fière de mon équipe, elle est très engagée et aujourd'hui chacun des élus a vraiment pris sa place et la mesure de la fonction, en collaboration avec les services et en relation avec la population ».

Vous avez récemment validé la mise en place d'un Plan Pluriannuel d'Investissements allant de 2022 à 2026. Quel est son objectif ?

Gaëlle Lévêque : « Avec l'équipe municipale, nous tenions à faire un Plan Pluriannuel d'Investissements car **il est essentiel de pouvoir cadrer les services et leurs missions.** C'est aussi une façon de montrer aux Lodévois que nous allons continuer d'agir ; **c'est une démarche porteuse d'espoir.** Les projets inscrits dans le PPI 2022-2026 ont été portés lors de

l'élection municipale. À l'époque, nous avons organisé des concertations régulières avec la population afin de mieux cerner les besoins et les attentes. Il était important de coller le plus possible à la réalité en interrogeant les Lodévois ».

Quelles sont les priorités de la Ville en matière d'urbanisme ?

Gaëlle Lévêque : « Lors de la rédaction du programme municipal, nous avons décidé de **faire de la rénovation du cœur de ville une thématique forte.** Sous la bannière 'Lodève, ville entrepreneur', nous avons fixé les grandes orientations. L'objectif poursuivi avec la création de cet axe est le suivi de la rénovation du centre de Lodève, **un dossier de grande ampleur lancé en 2015 lorsque la commune a été retenue par l'Etat pour être signataire d'un contrat 'Bourg-centre'.** Cette expérimentation gouvernementale, formalisée ensuite avec le dispositif 'Petites villes de demain', nous a permis de lancer une Opération programmée d'amélioration de l'habitat sur six ans. Notre action était motivée par l'envie de lutter contre l'habitat indigne et de retrouver de l'habitat sain en cœur de ville. **Grâce à ce programme, plus de 300 logements ont été rénovés à Lodève en seulement six ans.** Aujourd'hui, nous agissons à travers le dispositif 'Petites villes de demain'. Par le biais de son lancement, nous avons lancé une nouvelle Opération programmée d'amélioration de l'habitat. Grâce aux aides et à l'accompagnement qu'elle accorde, nous allons pouvoir poursuivre la dynamique vécue par la ville en matière de rénovation. La mairie s'est également engagée via le portage municipal. Nous avons repéré 3 îlots en cœur de ville qui étaient tellement dégradés que les propriétaires n'auraient pas effectué les travaux de rénovation. La Ville de Lodève a donc racheté les biens par le biais de son concessionnaire d'aménagement et avec l'aide de l'Établissement Public Foncier d'Occitanie. **En portant la rénovation de ces 3 îlots, notre objectif est de montrer aux propriétaires que la Ville fait aussi sa part.** Grâce aux travaux réalisés, nous allons créer une trentaine de logements supplémentaires. »



Gaëlle Levêque © Louise Brahiti

Vous accompagnez également plusieurs projets d'habitats coopératifs...

Gaëlle Levêque : « Oui tout à fait, plusieurs projets sont en cours. Deux d'entre eux sont déjà bien avancés. Ce sont des projets qui correspondent très bien à l'ADN de la ville. **La taille de Lodève, sa configuration, sa pauvreté et l'implication citoyenne qui s'en dégage ont donné naissance à ce type de dossiers.** Le 1^{er} projet est d'ailleurs porté par une association, celle de la Caminade. Ses travaux vont débuter dans les prochaines semaines, sur un terrain qui avait été

acheté par l'Établissement Public Foncier d'Occitanie pour la Ville. Le second a été construit par un groupe d'habitants de Lodève et sera édifié à proximité du collège. Il répond à un appel à projets que la municipalité avait lancé pour encourager l'appropriation d'une parcelle de 6 000 m² en bordure de rivière. **Tout comme le premier projet d'habitat coopératif, ce dossier repose sur la cohésion, le vivre-ensemble et une démarche écologique forte.** Ici, les habitants ont misé sur la réhabilitation de l'existant. Ils prévoient d'aménager l'extérieur avec des jardins partagés, ouverts aux résidents ainsi qu'aux Lodévois qui le souhaitent. Nous sommes particulièrement heureux d'avoir choisi ce projet lors du conseil municipal, car il ne dénature pas le cœur de ville, il possède une entrée écologique forte et repose sur le partage... **Autoriser ce type de projet est un marqueur, le signe que nous sommes prêts à proposer une autre façon d'habiter ».**

Y a-t-il des projets portés par le privé ?

Gaëlle Levêque : « On commence à récolter le fruit des aides proposées et des différents travaux de réhabilitation engagés sur la ville. Jusqu'à présent, les bailleurs se concentraient sur des secteurs tendus tels que la métropole de Montpellier et les grandes agglomérations. **Aujourd'hui, les investisseurs s'intéressent de nouveau à Lodève.** Ils sont motivés par l'aspect incitatif des aides et la défiscalisation inscrite dans le dispositif 'Petites villes de demain'. **La dynamique est telle que nous allons avoir plus de 150 nouveaux logements avec des portages privés, mixtes et publics au cours des trois prochaines années ».**

Vous avez également entrepris des travaux importants en matière d'économies d'énergie...

Gaëlle Levêque : « Nous avons débuté ce travail il y a quelques années avec la rénovation de l'ensemble de notre parc lumineux et l'installation de leds. **En mars 2022, nous avons décidé de passer à une étape supplémentaire avec l'extinction totale de l'éclairage public de 1h à 5h du matin.** En cumulant ces 2 actions, nous estimons notre économie à plus de 60 000 € par an. Cette année, **nous avons lancé une grande opération de rénovation énergétique qui couvre l'isolation des écoles de la ville, de l'espace Luteva, de la salle Ramadier...** Nous allons également créer une chaufferie bois pour limiter notre consommation. Toutes ces démarches nous conduisent à une économie annuelle de fluides d'électricité de plus de 100 000 €. »

Comment les habitants peuvent-ils s'informer sur l'ensemble de ces projets ?

Gaëlle Levêque : « La réhabilitation du cœur de ville est un projet massif et transversal qui touche l'habitat, le commerce, les espaces publics... **Pour assurer une certaine**



© La Caminade

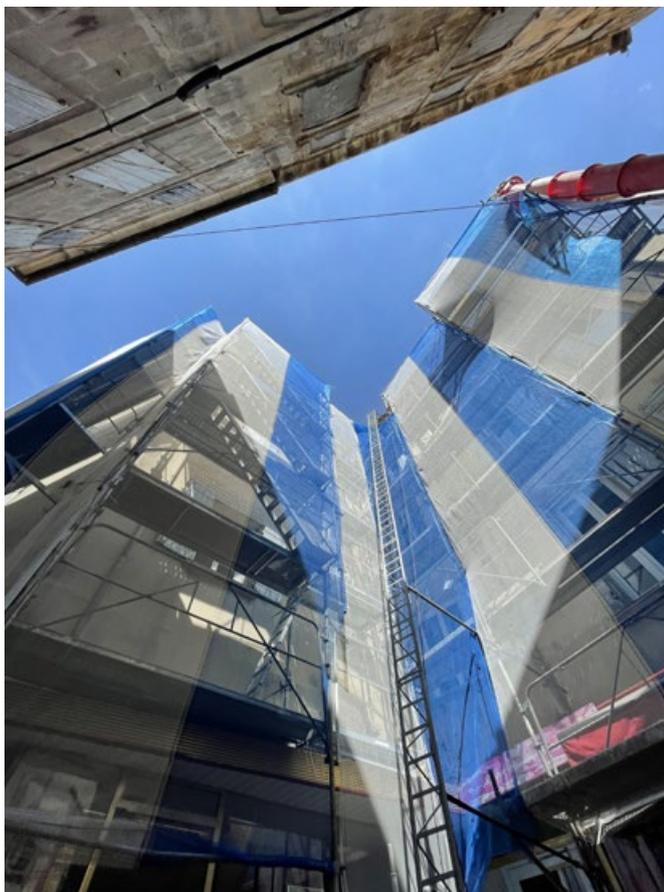
lisibilité aux citoyens de Lodève, nous avons ouvert la **Maison du Projet** il y a quelques mois. Cet espace d'information comprend l'ensemble de la ressource documentaire des différents projets de rénovation. C'est également un lieu de concertation et un espace de permanence pour l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat. **Dans les prochains mois, nous allons ajouter la permanence de la Chambre de métiers.** Le but est que tous les acteurs de Lodève puissent se renseigner et échanger sur les orientations de la ville. D'ailleurs, **c'est à la Maison du Projet que nous organisons chaque mois des concertations.** Nous avons déjà planifié des discussions sur l'usage des rivières, les besoins en termes de mobilités douces, la vitesse de circulation... »

Le paysage commercial de Lodève est aussi en pleine transition. Quels sont les dispositifs mis en place pour accompagner le retour des commerces ?

Gaëlle Lévêque : « Il y a une vraie volonté d'aider et d'accompagner les porteurs de projets sur une installation à Lodève. **Ce soutien se fait par le biais de notre manager de centre-ville, qui est l'interlocutrice des acteurs souhaitant s'installer et des locaux qui veulent faire évoluer leurs outils.** La municipalité a également mis la main à la pâte avec l'acquisition d'espaces commerciaux en cœur de ville dans le



Rue commerçante © Louise Brahiti



Travaux de façade © Louise Brahiti

but de les réhabiliter. À Lodève, l'un de nos soucis est que de nombreuses cellules commerciales ne répondent plus aux conditions de sécurité et d'accessibilité. Elles exigent des travaux que les propriétaires ne veulent pas ou ne peuvent pas couvrir. La conséquence est qu'ils ne parviennent pas à louer ou à vendre ces espaces. **Pour redynamiser l'aspect commercial de la ville, nous avons un partenariat avec l'Agence nationale pour la Cohésion des Territoires (ANCT), ainsi qu'un partenariat avec la Région Occitanie depuis un an.** Cette dernière a lancé FOCCAL, un outil régional de soutien au commerce et à l'artisanat qui aide les territoires à acheter, rénover et réhabiliter les commerces. **Ces 2 partenaires nous permettent de réaliser les travaux avant d'accueillir de nouvelles activités.** Pour sélectionner les commerçants qui vont bénéficier de ces espaces réhabilités, nous avons lancé 2 études, une sur l'existant, l'autre sur les besoins des habitants. C'est à partir de ces données que nous allons sélectionner les projets. »

La Halle Dardé va-t-elle participer à ce changement ?

Gaëlle Lévêque : « A la Halle Dardé, notre projet ne tourne pas autour de la rénovation mais plutôt de la dynamisation commerciale. L'espace a été rénové il y a une vingtaine d'années et avait été transformé en espace d'expositions, de réunions... **Avec l'équipe municipale, nous trouvons**

dommage qu'un lieu aussi beau et aussi central ne soit pas dédié à une activité commerciale. En plus, tous les projets que nous menons à Lodève vont augmenter son attractivité et accélérer son développement. **Le service économique de l'intercommunalité travaille actuellement à l'élaboration d'un appel à projets** qui a pour mission de trouver une fonction commerciale à la Halle Dardé ».

Au niveau économique, vous candidatez pour le dispositif 'Territoire zéro chômeur de longue durée'. Quelles sont vos ambitions avec ce projet ?

Gaëlle Lévêque : « En effet, nous passons devant le Comité national pour l'habilitation *Territoire zéro chômeur de longue durée* fin mai et notre dossier a de bonnes chances de passer. Sa construction a pris plusieurs années. **Concrètement, ce plan est une expérimentation gouvernementale qui a été lancée il y a 6 ans sur 10 territoires. Il repose sur la création d'entreprises à but d'emploi, des sociétés nouvelles financées par le biais d'une redirection des fonds dédiés à l'assurance-chômage.** Dans les faits, avec ce dispositif, les aides comme le revenu de solidarité active (RSA) ne sont plus versées aux personnes visées, elles sont placées dans les caisses de l'entreprise à but d'emploi. La société emploie quant à elle les chômeurs de longue durée en CDI. **Pour moi, ce dispositif est très intelligent car il repose sur la mobilisation des personnes visées, c'est à elles de réfléchir à l'activité qui sera au cœur de la production de l'entreprise.** Pour offrir une meilleure chance à la société à but d'emploi et ne pas nuire au paysage économique de la ville, **l'activité choisie ne doit pas s'inscrire dans le champ concurrentiel, elle doit s'articuler autour du développement d'activités qui n'existent pas.** 3 axes de travail ont été mentionnés dans le projet lodévois : **la production maraîchère, le réemploi et le recyclage, ainsi que l'axe de l'aide à la personne. »**

Aujourd'hui, si vous deviez broser le portrait de votre ville, que diriez-vous ?

Gaëlle Lévêque : « J'aime Lodève profondément. Pour moi, c'est une ville singulière qui n'a pas subi le boom des développements commerciaux et des lotissements ; **elle n'a pas été dénaturée.** Aujourd'hui, l'écrin lodévois s'approche d'un idéal de vie. Ici, il y a tous les services dont on a besoin, toutes les associations nécessaires si on souhaite faire du sport, de la musique ou de l'art, et pourtant le rythme de vie reste tenable. **C'est un modèle qui repose sur la solidarité, qui a une vraie conscience environnementale et qui possède un cadre naturel exceptionnel.** Notre projet dans les prochaines années est de conforter cette dynamique tout en veillant à la préservation des atouts qui font l'ADN de notre commune ».

 Propos recueillis par Louise BRAHITI

Montpellier

Des Bustrams testés dans la métropole, avant une mise en service en 2025

L'un des Bustram en cours de test © Virginie Moreau.

Ce lundi 9 mai a débuté une phase de tests, dans la métropole montpelliéraine, par des conducteurs de la TaM, de bustrams électriques conçus par 7 à 8 constructeurs. L'objectif est de récolter des données sur leurs performances techniques et leur consommation.

Une nouvelle vision des transports

Michaël Delafosse, président de la Métropole, et Julie Frêche, vice-présidente des mobilités à la Métropole, accompagnés d'Emilie Cabello, élue à l'accessibilité, avaient invité la presse à un petit voyage zéro émission de CO₂ ce lundi 9 mai peu avant midi. Laurent Nison, président de la TaM, et Laurent Sénigout, directeur général de la TaM, étaient du voyage.

L'objectif de l'exécutif métropolitain, rappelé par Michaël Delafosse, est de « proposer un maximum d'alternatives à la voiture, pour que les Montpelliérains et les habitants de la métropole acquièrent le réflexe de se déplacer autrement qu'en voiture lorsque c'est évitable », même pour aller travailler. « Montpellier est en train de vivre une bascule. Les habitants comprennent qu'utiliser son vélo ou les transports en commun est facile, moins coûteux que la voiture, et que c'est possible », estime le premier magistrat. En 2025, quand les 5 lignes de Bustram seront en service, 90 % des habitants de Montpellier et 70 % des habitants de

la métropole habiteront et travailleront à proximité d'un transport en commun. Environ 60 bustram circuleront sur les 57 kilomètres de voies.

Le projet de Bustram coûtera 255 millions d'euros HT, entre les études, la création de voiries et l'achat du matériel roulant des 5 futures lignes. L'Etat a attribué une subvention de 20 millions d'euros à ce projet, au titre de l'appel à projets n° 4 sur les transports collectifs en site propre.

A quoi ressembleront les Bustrams ?

Le design des Bustram sera réalisé par un seul et même artiste autour d'une thématique. La plupart des Bustram feront 12 mètres de long et 3 de haut, et contiendront entre 60 et 80 voyageurs, selon qu'ils soient uniquement assis ou qu'il y ait aussi des voyageurs debout. Des Bustrams articulés de 18 mètres de long pour 3 mètres de haut permettront de faire voyager jusqu'à 120 personnes dans un même véhicule, dans les zones denses.



Les Bustram présentés par Michaël Delafosse et Julie Frèche © Virginie Moreau

En quoi consiste la phase de tests qui a débuté ?

De mai à juillet 2022, tous les quinze jours, les conducteurs de la TaM testeront un bustram différent prêté le temps de l'expérimentation par **7 à 8 constructeurs**. Ces derniers sont sur les rangs pour le futur appel d'offres métropolitain visant à équiper les 5 futures lignes de Bustram : Mercedes avec son *E.citaro*, Solaris avec son *Urbino*, Ebusco avec son modèle 3.0-3, Irizar avec son modèle appelé *Le Tram*, Iveco avec son *GX 437 Linium*, Volvo avec son modèle *7900E*, et MAN Lion'sCity avec son *City 12E*. « **Un huitième constructeur est sur les rangs** », a précisé Laurent Nison, président de la TaM.

Cette expérimentation en circulation réelle de chaque type de bus permettra de collecter des données techniques sur la consommation moyenne sur chaque ligne de bustram, la consommation à vide, la consommation à charge (5 à 6 tonnes, soit l'équivalent des voyageurs), la consommation en montée, la consommation des auxiliaires (clim, chauffage, ouverture et fermeture des portes, systèmes embarqués...), les performances des diverses technologies de batteries, les possibilités de supervision de chaque logiciel.

A la phase d'expérimentation succédera l'appel d'offres au deuxième trimestre 2023. Le choix du constructeur sera arrêté fin 2023. La mise en service interviendra en 2025.

Des espaces publics modifiés

La place de l'Europe sera transformée en pôle d'échanges intermodal pour accueillir les lignes de tramway, de bus et de bustram. Les quais des bustrams seront créés face aux stations de tramway, pour que les passagers puissent facilement effectuer les correspondances. **La place sera entièrement mise à plat**, les trottoirs surélevés disparaissant pour que les personnes à mobilité réduite puissent circuler. **La circulation sera maintenue à double sens, et un cheminement piéton sécurisé sera mis en place. Le petit parking de 42 places sera supprimé**, les automobilistes étant invités à se reporter sur le parking Europa, utilisé à 60 % actuellement, selon la Métropole.

« **De la végétation basse sera plantée une fois que le sol aura été désimperméabilisé, pour améliorer la qualité de vie et mettre fin à l'actuel îlot de chaleur** », a expliqué Julie Frèche. Des box pour les vélos et une vingtaine d'arceaux à vélos compléteront l'ensemble.

Des travaux seront également réalisés dans de nombreux points de la ville et de la métropole pour faire place au réseau de Bustram, notamment à la Pompignane (création d'une voie exclusivement dédiée aux Bustrams), au niveau du carrefour Pequet/Pompignane, du boulevard Philippe-Lamour, du rond-point Evariste-Gallois...



Esquisse de la place de l'Europe (Montpellier) à l'horizon 2025

Pourquoi des Bustrams ?

Les Bustrams, qui fonctionnent à l'énergie électrique, cumulent plusieurs avantages, selon Michaël Delafosse. **Tout d'abord, ils sont beaucoup plus rapides et faciles à mettre en place que le tramway. Par ailleurs, ils répondent à un enjeu de santé publique et améliorent la qualité de l'air en n'émettant pas de dioxyde de carbone.** On sait que 40 000 personnes décèdent chaque année, en France, des effets de la pollution. Celle-ci est particulièrement importante dans Montpellier intramuros et le long de l'autoroute A9.

Selon le rapport du GIEC, « nous avons trois ans pour agir, entre 2022 et 2025 », rappelle le président de la Métropole, qui ajoute : « **Nous prendrons notre part dans l'amélioration de la qualité de l'air, en créant la ligne 5 de tram, en prolongeant la ligne 1 de tram, en créant 5 lignes de Bustram à l'horizon 2025, et en instaurant progressivement la gratuité des transports. Ainsi, les Montpellierains seront incités à moins utiliser leur voiture.** » Côté pollution sonore, les Bustrams sont très peu bruyants. « Ils contribueront à apaiser la ville, à une meilleure qualité de vie », selon Michaël Delafosse. Au total, avec le projet de 5 lignes de Bustram, 28 000 tonnes de CO₂ seront économisées sur trente ans d'exploitation.

Deuxième atout des Bustrams, l'aspect financier. En effet, **dès leur mise en service en 2025, ils seront gratuits pour tous les habitants de la Métropole**, tout comme les bus et les tramways (qui le seront fin 2023). Un avantage indéniable au regard du prix de l'essence, dont la flambée fait l'objet de toutes les inquiétudes. **Pour la TaM, un kilomètre en bustram coûtera 15 centimes.** C'est pour une raison financière que l'option électrique a été choisie, les bus à hydrogène circulant pour 95 centimes du kilomètre.

Troisième atout, **leur rapidité et le gain sur les temps de trajet**, puisque des voies en site propre leur seront dédiées à certains endroits, ou sinon ils partageront l'espace avec les vélos. Dans tous les cas, **ils seront prioritaires aux feux tricolores : le feu passera immédiatement au vert à leur approche.** De plus, leur cadencement sera régulier,

entre 6 et 8 à 10 minutes selon les lignes.

En outre, **l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite sera garantie par des plateaux. Un avertisseur sonore** préviendra en station de l'arrivée et du départ prochain des Bustrams.

Un système de vidéosurveillance équipera chaque bustram et sera relié au poste de commandement, pour assurer la sécurité des voyageurs. **Les 42 agents de police dédiés aux transports publics patrouilleront aussi dans les Bustrams.**

Relier des villes et des zones d'emplois jusqu'à présent mal desservies

Dernier atout, le réseau Bustram métropolitain reliera certaines villes mal desservies par les transports en commun. Au total, **10 communes seront concernées : Cournonsec, Cournonterral, Lavérune, Pignan, Castelnau-le-Lez, Castries, Le Crès, Vendargues, Grabels et Montpellier.**

Plus encore, **de nombreuses zones d'emplois non desservies jusqu'alors bénéficieront du Bustram**, comme La Pompignane, Eurêka (première zone d'emplois de la métropole), Le Millénaire, Euromédecine II... Des bus articulés de 18 mètres de long et d'une capacité de transport de 120 voyageurs seront affectés à ces zones particulièrement denses en matière d'emploi, pour **faciliter les trajets domicile-travail.**

Le tracé

Pour rappel, la **ligne 1** ira de la place de l'Europe (Montpellier) à l'Espace Gare à Castries ; la **ligne 2** ira du quartier Sabines à la gare Montpellier Sud de France. **La ligne 3** partira du stade Pierre-de-Coubertin pour rejoindre l'arc de triomphe du Peyrou, à Montpellier. **La Ligne 4** voyagera de Cournonsec au rond-point de Genevaux (Montpellier). Enfin, **la ligne 5** ira de l'arc de triomphe (Montpellier) à Euromédecine II à Grabels.

Montpellier

Les gros travaux de la Comédie attendront septembre

Le maire de Montpellier Michaël Delafosse a annoncé ce lundi que les travaux d'embellissement et de végétalisation de la place de la Comédie ne débuteront pas cet été, mais en septembre, en concertation avec les commerçants...

Impacter le moins possible les commerçants

Les vacanciers et les habitants pourront bel et bien boire un verre en terrasse cet été sur la place de la Comédie ; les travaux d'embellissement débuteront début septembre et non fin mai, contrairement au calendrier initial. Le maire Michaël Delafosse a écouté les arguments du président de l'association des commerçants Marcel Salerno et du président de la CCI Hérault André Deljarry, qui s'inquiétaient du manque à gagner pour les bars et restaurants installés sur la plus célèbre place montpelliéraine. Il leur avait été proposé de déplacer leurs terrasses, mais la situation ne leur plaisait guère.

Seuls des sondages seront effectués, au lieu des gros travaux prévus, qui sont décalés à la rentrée.

Les bars et restaurants dispensés du droit de terrasse pendant deux ans

Au prochain conseil municipal, une délibération portera sur l'exonération de droit de terrasse pendant deux ans pour les bars et restaurants de la place de la Comédie. Michaël Delafosse a souligné là « **un effort important pour le contribuable, à hauteur de 250 000 à 300 000 €** ». Ainsi, le temps des travaux, les professionnels n'auront pas à s'acquitter de cette taxe, ce qui compensera les éventuelles baisses de recettes.

La circulation et l'accès au centre-ville

Le maire a également réaffirmé sa volonté de lutter contre le trafic de transit, ces gens « qui traversent Montpellier en voiture mais ne consomment pas ». « Ceux qui nous font croire que l'on pourra refaire des 2 fois 3 voies dans la ville sont des bonimenteurs [...] Nous travaillons de manière résolue sur toutes les modalités d'accès au centre-ville : tramway, bus, vélo... Dans quelle ville traverse-t-on le centre-ville en voiture ? Nulle part » a-t-il conclu.

C'est pourquoi le tunnel de la Comédie sera fermé à compter du 27 juin (coupant ainsi la 113), en même temps



Esquisse de la future place de la Comédie
© Métropole de Montpellier

que débuteront les travaux de Clemenceau. **Cela mettra fin aux nuisances sonores et aux émissions de dioxyde de carbone, la qualité de l'air faisant partie des chevaux de bataille de l'équipe municipale.**

Concernant l'accès au parking du Polygone par la bretelle du tunnel de la Comédie menant notamment à l'avenue des Etats du Languedoc, le maire a annoncé que des négociations avec l'équipe de Célia Chambon (directrice d'Elancia/Socri) vont être menées. Tout en soulignant qu'entre le parking du Triangle et celui de la Comédie, 1 200 places de parking sont déjà disponibles...

Le « maire du centre-ville »

Michaël Delafosse s'est posé en « **maire du centre-ville** ». Il a rappelé s'être opposé au projet de *Shopping Promenade* (Ode à la Mer) pour que les commerçants du centre-ville ne disparaissent pas les uns après les autres. On ne peut donc pas le taxer de manque de soutien aux commerces du centre-ville, selon lui.

En quoi consisteront les travaux dès septembre ?

« Les dalles, usées, seront flammées, dans le cadre d'un plan antichutes pour les personnes âgées. L'esplanade Charles-de-Gaulle sera entièrement configurée. En septembre commenceront les travaux de pose d'arbres », explique Michaël Delafosse. **Selon le premier magistrat, les travaux concernant la place de la Comédie devraient être achevés pour l'été 2023, afin de ne pas nuire au chiffre d'affaires des professionnels.**

Success-story Montpellier

Actif à l'international, Steam France veut construire une unité d'assemblage de stérilisateurs dans l'Hérault

Tout s'accélère pour Steam France. Créée en 1999 et basée dans le Parc Euromédecine (nord de Montpellier), cette PME de 98 salariés, spécialisée dans les solutions de protection individuelle, désinfection et stérilisation pour les établissements médicaux, laboratoires et industries*, décroche un marché de 10 millions de dollars auprès du ministère de la Santé égyptien, confié à l'HJE Jean-Pierre Boffy, PDG, et par ailleurs vice-président de Leader Occitanie.



© Steam France



Jean-Pierre Boffy, le 13 avril au Musée d'art brut à Montpellier, lors du lancement de l'accélérateur RSE de Leader Occitanie. © Hubert Vialatte

O bjet du contrat : la fourniture de quelque 300 millions de gants en latex, « dans un délai très court. Nous achetons les gants dans le Sud-Est asiatique, en trouvant le bon produit et le bon partenaire, avec la garantie que les engagements seront tenus dans la durée ». Tournée à l'international (35 % de l'activité, bientôt 50 %), Steam France compte plusieurs filiales en Afrique et Moyen-Orient : Maroc, Tunisie, Dubaï, Égypte et bientôt Bénin.

Un projet industriel intégré à Med Vallée

Le projet fait écho à la démarche Med Vallée (santé, alimentation, bien-être, environnement), impulsée par la métropole de Montpellier. « J'ai voyagé fin mars avec Josick Paoli (missionnée par Michaël Delafosse pour mettre en œuvre Med Vallée, au nord de Montpellier) au Sénégal, dans le cadre du Forum mondial de l'Eau, à Dakar. Nous partageons une même conviction : remettre en avant le savoir-faire français dans le secteur de la santé ! »

Levée de fonds et unité d'assemblage en vue

Pour accompagner sa forte croissance (+ 40 % prévus cette année), l'entreprise prépare une importante levée de fonds, d'environ 10 M€, qui devrait être officialisée cet été. « Nous sommes en train de rencontrer des fonds régionaux et nationaux pour remplacer l'actionnariat existant. L'opération a pour but de financer un projet industriel, qui relocerait dans l'Hérault un métier historiquement français, avec Pasteur – la stérilisation – mais qui n'existe plus aujourd'hui sur le territoire national », explique-t-il. Steam France vise l'installation d'une unité de conception et d'assemblage de stérilisateurs et laveurs-désinfecteurs. « Le site comprendra toute la chaîne d'asepsie de l'instrumentation chirurgicale », précise-t-il. **Steam France ambitionne de passer de 15 M€ à 50 M€ de chiffre d'affaires à l'horizon 2025, sans l'unité d'assemblage, qui pourrait de son côté générer environ 25 M€ de revenus supplémentaires.**

Steam France emploie 25 salariés à Montpellier. Les autres sont basés dans les agences françaises ou à l'étranger. Le groupe recrute 1 à 2 personnes par mois, sur différents profils (marketing, électronique, technicien, informatique...), en passant souvent par le biais de l'alternance.

 Hubert VIALATTE

* Steam France assure quatre types de prestations : maintenance, vente de matériels, traçabilité et accompagnement.



Success-story, Montpellier-Nîmes

Comment Cereg perce dans le secteur des études et de la maîtrise d'œuvre

Spécialiste des études, mesures et de la maîtrise d'œuvre dans divers domaines de compétences*, Cereg, basée à Montpellier et Nîmes, fêtera ses 30 ans le 23 juin prochain, en pleine santé.

« **En** cinq ans, nous avons doublé notre chiffre d'affaires, pour passer de 7 à 14 millions d'euros », souligne Nicolas Charras, en charge de l'activité ingénierie et du pôle assainissement et eau potable. Le résultat d'une stratégie réussie. « À la maîtrise d'œuvre, notre métier historique, nous avons ajouté les études et les mesures », explique Maxime Roche, homologue de Nicolas Charras. **La PME a aussi su prendre le virage des intercommunalités, désormais compétentes dans le domaine de l'eau.** « Nous avons créé un Cereg unique, plus musclé, pour répondre aux gros marchés et remporter des missions importantes face à des majors », se félicite Sébastien

Brujas, en charge de l'activité maîtrise d'œuvre avec Benoît Phalippou. Le climat des affaires est qualifié de « dynamique, après un creux en 2020, lié aux élections municipales et à la pandémie de Covid. Depuis, l'Agence de l'Eau a aidé les collectivités à lancer des projets. Le plan de relance du gouvernement est efficace », commente Nicolas Charras.

Maillage fin du territoire et accord d'intéressement

L'une des forces de Cereg : un maillage fin du territoire. « Nous avons 14 implantations en régions Occitanie et Sud, là où les majors optent plutôt pour une implantation par



Journée Incentive 2021 © Cereg

région. Cela nous permet d'avoir une connaissance des territoires et des acteurs, tout en garantissant le même niveau d'ingénierie que nos concurrents. Nous sommes par exemple au courant de marchés qui ne font pas l'objet d'appels d'offres », ajoute-t-il. Résultat, des clients (80 % public, 20 % privés, tels qu'Opalia, GGL, Lidl, Angelotti, Vinci Autoroutes ou Eiffage Aménagement) satisfaits sur tous les plans : qualité, continuité, temps accordé. Et un très bon taux de transformation, avec le gain de 30 à 40 % des dossiers déposés, alors que les consultations attirent jusqu'à une vingtaine de réponses.

Pour recruter sur des métiers pointus (modélisation de cours d'eau pour définir des zones inondables, maîtrise d'œuvre pour des stations d'épuration, études environnementales...), **Cereg joue habilement de sa marque employeur. 20 % des salariés sont ainsi actionnaires, et tous les collaborateurs bénéficient d'un accord d'intéressement.** Chaque année, plusieurs centaines de milliers d'euros de bénéfices leur sont redistribués. Autres attraits forts, « chaque salarié habite à moins de 30 mn de l'agence qui l'emploie », précise Benoît Phalippou, et **les salaires augmentent en moyenne de 5 % par an.** En outre, **Cereg promeut le management collaboratif et l'écoute de ses collaborateurs.** Exemple : plutôt que de se séparer d'un cadre devant partir à Nantes pour raisons familiales, la direction lui a proposé... d'y créer une agence. Celle-ci compte aujourd'hui 6 personnes. Engagé dans les territoires, Cereg intervient dans les écoles d'ingénieurs, les lycées et les IUT, pour promouvoir les métiers de l'ingénierie.



Milieux aquatiques-Gestion des ressources en eau © Cereg

Végétalisation des cours des écoles élémentaires de Lunel

Parmi les projets en cours : dans l'Hérault, études environnementales du Lien (Liaison intercantonale d'évitement du Nord de Montpellier) ou, dans le Gard, maîtrise d'œuvre de la nouvelle station d'épuration de Remoulins et de l'aménagement du tour de la ville d'Uzès. **À Lunel, Cereg réalise des études de désimperméabilisation et de végétalisation des cours des 13 écoles élémentaires.** De manière générale, Cereg s'intéresse à la lutte contre les îlots de chaleur, .../...



Paysage, Base de loisirs Apt © Cereg

à l'emploi de nouveaux matériaux, et à l'élimination de la pollution à la source.

À Montpellier, Cereg lance la construction de nouveaux bureaux, dans la zone d'activités Parc 2000, sur une surface de 1 200 m². La livraison est prévue pour la fin de l'année. Sans grand espace de coworking : « *Nos collaborateurs ont besoin de bureaux individuels. Ils ont un grand besoin de concentration, pour réfléchir et rédiger* », concluent les dirigeants.

 Hubert VIALATTE

*Assainissement des eaux usées, eau potable, inondations et eaux pluviales, aménagement des territoires, infrastructures routières et voiries, santé, cadre de vie et gestion des déchets, ressources en eau et milieux aquatiques, énergies et télécommunications, dossiers réglementaires.

Cereg en chiffres

- 30 ans en 2022
- 8 dirigeants associés
- 14 agences, dont Montpellier (Parc 2000).
Deux nouvelles agences créées,
à Aubenas et Annecy.
- 800 projets et études et 60 dossiers
réglementaires menés par an
- 140 collaborateurs
- 14 M€ de chiffre d'affaires
- 80 M€ de travaux dirigés par an
- 500 km de rivières et 1.000 km de
réseaux diagnostiqués par an

Première Rencontre du Mécénat en Occitanie, le 2 juin

Que recouvre le mécénat ? Quelles sont ses différentes formes, pour soutenir quels types de projets ? Alors que le mécénat a le vent en poupe, avec près de 5 000 structures en France, NaïaGaïa, fonds de dotation créé par Cereg et présidé par Jacques de La Rocque, organise, en partenariat avec le MHB Initiatives (président : Philippe Rivière), **la première Rencontre du Mécénat en Occitanie, le 2 juin au FDI Stadium à Montpellier, de 8h30 à 12h30**. Au programme, entre autres, une table ronde portant sur plusieurs thèmes : métiers d'avenir, attractivité et engagement, développement économique, développement durable, inclusion numérique, mécénat de compétences. Aux côtés de NaïaGaïa et MHB Initiatives, huit Fondations ancrées en Languedoc sont attendues : MBS, Saint-Pierre, Bioviva, Van Allen, Orange, Face Occitanie, Harmonie Solidarités et Banque Populaire du Sud.

NaïaGaïa (ouvert à des investisseurs extérieurs) a déjà lancé plusieurs actions : distribution d'eau dans des villages à Madagascar (financement de citernes d'eau), soutien à la fresque collective « *J'empreinte l'eau* », en partenariat avec le Centre Icreward Unesco, au Corum de Montpellier du 29 mai au 3 juin, replantation de haies dans un bassin de l'Aude...

Le sujet du mois par les Éditions Tissot

Frais professionnels : le remboursement peut prendre la forme d'une indemnité kilométrique forfaitaire

L'entreprise doit prendre en charge les frais professionnels de ses salariés. Mais peut-elle le faire de manière forfaitaire ? Cette question a été récemment posée à la Cour de cassation à propos d'indemnités kilométriques.

La prise en charge par l'employeur

Les salariés peuvent être amenés à engager des frais (carburant, stationnement, utilisation du véhicule personnel à des fins professionnelles...) pour les besoins de leur activité professionnelle, inhérents à leurs fonctions ou à leur emploi, et dans l'intérêt de leur entreprise. **Celle-ci a l'obligation de les prendre en charge.**

Elle peut procéder de manière directe (par exemple en remettant à ses salariés un véhicule pour se déplacer et une carte de crédit pour régler leurs dépenses professionnelles). Ou rembourser ses collaborateurs des frais qu'ils ont réellement engagés sur présentation de justificatifs

Mais **peut-elle également les rembourser de manière forfaitaire** ? Un tel remboursement, qui ne correspond pas aux frais réellement engagés, ne pourrait-il pas constituer plutôt un complément de salaire ? Telle est l'argumentation soutenue par une salariée à propos d'une indemnité kilométrique forfaitaire dans une affaire récemment soumise à la Cour de cassation.

Le remboursement sous forme d'indemnité kilométrique forfaitaire

Dans ce dossier, un avenant conclu entre une salariée et son employeur contenait des stipulations relatives au remboursement de ses frais de déplacements. Il indiquait que la salariée percevait :

- le remboursement de ses frais réels de déplacement engagés dans le cadre de ses fonctions sur justificatifs ;
- et une indemnité kilométrique payée mensuellement sur une base de 0,35 €/km limitée à un montant total annuel de 6 500 euros.

Un avenant conclu ultérieurement précisait que les frais professionnels quels qu'ils soient ne pourraient en aucun cas être inférieurs à 500 euros mensuels.

La salariée avait été placée en arrêt de travail à plusieurs reprises. Son employeur avait initialement continué à lui verser des indemnités kilométriques. Mais il avait fini par cesser. La salariée réclamait alors un rappel. Elle soutenait que constituent un complément de rémunération les primes ne correspondant pas à des frais réellement exposés par le salarié. Et qu'un employeur ne peut modifier le contrat de travail d'un employé sans son accord, notamment pour supprimer une indemnité contractuelle.

La cour d'appel a refusé de lui accorder le rappel demandé. Elle a considéré que ce versement avait pour objet d'indemniser les frais de déplacement de la salariée et de compenser le surcoût de ceux engagés pour l'exercice de ses fonctions. Il constituait donc un remboursement de frais et non un complément de salaire. Et ce, malgré son caractère forfaitaire et le fait que son versement ne soit soumis à la production d'aucun justificatif. La simple information de sa suppression par l'employeur était donc suffisante.

La Cour de cassation* a donné raison à la cour d'appel. L'employeur était donc bien fondé à cesser le versement de l'indemnité kilométrique durant les périodes de suspension du contrat de travail de la salariée. Et ce, sans que cela ne s'apparente à une modification de son contrat de travail.

Bon à savoir

Les remboursements de frais professionnels sont exonérés de cotisations sociales dans certaines conditions et limites. Y compris certains remboursements effectués sous forme forfaitaire. Les indemnités kilométriques forfaitaires sont ainsi exonérées de cotisations sociales sans justificatif d'une utilisation conforme à leur objet dans les limites d'un barème annuellement fixé par l'administration fiscale.

 Amélie GIANINO, Éditions Tissot

* Cour de cassation, chambre sociale, 9 mars 2022, n° 20-20.872 (une indemnité qui a pour objet d'indemniser les frais de déplacement d'un salarié et de compenser le coût des frais engagés pour l'exercice de ses fonctions constitue un remboursement de frais et non un complément de salaire. Et ce, en dépit de son caractère forfaitaire et du fait que son versement ne soit soumis à la production d'aucun justificatif. L'employeur peut donc en cesser le versement pendant les périodes de suspension du contrat de travail du salarié, sans que cela ne s'apparente à une modification du contrat)



e-Cap

LE CAP D'AGDE - 14 ET 15 MAI 2022

Centre - port

salon de la mobilité électrique



ANNONCES LÉGALES ET JUDICIAIRES

Ministère de la culture et de la communication

Arrêté du 19 novembre 2021

modifiant l'arrêté du 28 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales.
Pour le département de l'Hérault, le tarif au caractère est fixé à 0,18 € hormis pour les constitutions, dissolutions et clôtures de sociétés pour lesquelles les tarifs sont forfaitaires (nous consulter)

CONSTITUTION

Etude de Maîtres
Caroline PLA-CHEVALIER et Hugues JUZON
NOTAIRES ASSOCIÉS
à ANIANE (Hérault)
Notaire
4, rue de la Confiserie

AVIS DE CONSTITUTION

L'assemblée des co-lotissés du lotissement « LE PLEIN SUD » sis à LE POUGET s'est réunie le mardi 3 mai 2022, et a constaté la constitution définitive de l'**ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE DU LOTISSEMENT LE PLEIN SUD**.

Son objet est l'acquisition, la gestion et l'entretien des terrains et équipements communs ainsi que leur cession éventuelle à une personne morale de droit public.

Nomination du bureau :

Président : Madame Coralie RAME,
Trésorier : Monsieur Marvin BAILLY,
Secrétaire : Madame Camille MERIMEE.

Siège : 4, rue du Père Bernard Combes, 34230 LE POUGET.

Pour avis :

Caroline PLA-CHEVALIER, signé.

1-29

Eric PERRET du CRAY
AVOCAT A LA COUR
8, rue de la République
34000 MONTPELLIER - ☎ 04.67.60.38.37

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale :

Lexi Formations

Nom commercial :

Lexi Formations

Capital : 1.000 €.

Siège social : 9, rue du Claud, 34430 SAINT JEAN DE VEDAS.

Objet sommaire : toutes activités de formation, au bénéfice de toutes personnes physiques ou morales, publiques ou privées, et notamment, sans que cette liste soit limitative, en présentiel, en distanciel ou en e-learning.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Gérante : Mme Violaine de BOISGELIN domiciliée 9, rue du Claud, 34430 SAINT JEAN DE VEDAS.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de MONTPELLIER.

1-39

SELARL PLMC AVOCATS
NIMES ☎ 04.66.04.94.40
email : 242@plmc-avocats.com
MONTPELLIER ☎ 04.67.22.08.18
email : 255@plmc-avocats.com

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous-signature électronique privée en date du

04/05/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : société par actions simplifiée à associé unique.

Dénomination :

LEXA PATRIMOINE

Siège : 450, route de Nîmes, 34920 LE CRES.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Capital : 10.000 euros apports en numéraire.

Objet : marchand de biens, achat et revente de biens immobiliers, de terrains à bâtir, de fonds de commerce ou encore d'actions ou parts de sociétés immobilières.

Transmission des actions : les cession ou transmissions, sous quelque forme que ce soit, des actions détenues par l'associé unique sont libres.

Inaliénabilité des actions : néant.

Président : SAS LEXA, au capital de 24.000 € dont le siège social est 450, route de Nîmes, 34920 LE CRES, immatriculée au RCS de MONTPELLIER 812 105 773, représentée par son président M. Jean Louis VERGNET.

Directeur général : M. Vincent, Sylvain VERGNET, né le 08/05/1982 à NIMES (30) de nationalité Française, demeurant 60, chemin de Cantagrils, 34980 MONTFERRIER SUR LEZ.

La société sera immatriculée au RCS MONTPELLIER.

Pour avis.

1-50

SELARL PLMC AVOCATS
NIMES ☎ 04.66.04.94.40
email : 242@plmc-avocats.com
MONTPELLIER ☎ 04.67.22.08.18
email : 255@plmc-avocats.com

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature électronique privée en date du 05/05/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : société par actions simplifiée.

Dénomination :

LEXA IMMOBILIER

Siège : 450, route de Nîmes, 34920 LE CRES.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Capital : 10.000 euros apports en numéraire.

Objet : transactions immobilières, gestion immobilière (gestion location et promotion immobilière), agence immobilière, conciergerie, gardiennage (...).

Transmission des actions : la cession d'action à un tiers est soumise au respect du droit de préemption des associés (article 13) et à l'agrément préalable de la collectivité des associés (article 14). Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Inaliénabilité des actions : néant.

Président : M. Vincent, Sylvain VERGNET, né le 08/05/1982 à NIMES (30) de nationalité Française, demeurant 600, chemin de Cantagrils, 34980 MONTFERRIER SUR LEZ.

La société sera immatriculée au RCS de MONTPELLIER.

Pour avis.

1-51

NOUGUIER & RIBAUD
NOTAIRES
41, rue Le Titien
Quartier Odysseum - CS 69950
34961 MONTPELLIER Cedex 2

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Luc RIBAUD, notaire associé à MONTPELLIER (Hérault), 41, rue le Titien, le 4 mai 2022, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

Objet : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question, l'administration et la gestion du patrimoine social et la conclusion de tous baux ou de toute convention d'occupation, et notamment, le cas échéant, de conférer à tout associé, un droit de jouissance gratuit et exclusif.

La dénomination sociale est :

NINGALOO

Siège social : CLAPIERS (34830), 15, rue André Bourrelly.

Durée : 99 années.

Le capital social est fixé à la somme de : 1.000,00 €.

Les premiers gérants sont : Monsieur Laurent Serge Cyril DARGENT et Mademoiselle Marina LEVAVASSEUR demeurant à CLAPIERS (34830), 15, rue André Bourrelly, nommés pour une durée indéterminée.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de MONTPELLIER.

Pour avis : Luc RIBAUD, notaire signé.

1-54

Maître Marine GUIDERA
12, rue Boieldieu
34500 BEZIERS

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous-signature privée en date à BEZIERS du 06/05/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes. Forme sociale : société civile immobilière. Dénomination sociale : **CALLIAN**. Siège social : 8, rue de la République, 34500 BEZIERS. Objet social : la propriété, l'administration et l'exploitation par bail de tous immeubles à usage d'habitation, professionnel ou commercial, dont elle deviendra propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou au-

trement. Durée de la société : 99 ans. Capital social : 1.000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire. Gérance : Mme Karima MABTOUL demeurant 19, rue Mirabeau, 34500 BEZIERS. Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas, agrément obtenu par décision des associés prise à la majorité des trois-quarts des droits de vote. Immatriculation de la société au RCS de BEZIERS. Pour avis : la gérance.

2-13

OFFICE NOTARIAL DU CAP D'AGDE
47, avenue des Sergents
34300 LE CAP D'AGDE

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Armelle DURAND de GIRARD-VALES, notaire au sein d'un Office Notarial à AGDE (Hérault), station du CAP D'AGDE, 47, avenue des Sergents, le 5 mai 2022 a été constituée une société civile ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question - et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini ou susceptibles d'en favoriser le développement et ne modifiant pas le caractère civil de la société.

La société est dénommée :

SCI CTS HECHT

Le siège social est fixé à : CASTELNAU-LE-LEZ (34170), 264, chemin de l'Hirondelle.

La société est constituée pour une durée de 99 années.

Le capital social est fixé à la somme de : mille euros (1 000,00 eur).

Les apports sont en numéraire.

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Gérant : Monsieur Maurice HECHT, demeurant à CASTELNAU-LE-LEZ (34170), 264, chemin de l'Hirondelle.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de MONTPELLIER.

Pour avis : le notaire.

2-14

JURIS DEFI
2, rue René Gomez
ZI - 34500 VILLENEUVE LES BEZIERS
☎ 04.67.76.70.26
Email : jurisdefi@wanadoo.fr

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à LIEURAN-LES-BEZIERS du 30/04/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques

suivante. Forme sociale : SARL. Dénomination sociale : **CARDINALYS**. Siège social : 22, rue Baudelaire, 34290 LIEURAN LES BEZIERS. Objet social : bureau de change ; l'achat, la vente et l'import-export d'or et d'autres métaux précieux, l'achat et la vente de cadeaux de luxe ; comptoir d'or et numismatique. Durée de la société : 99 années à compter de la date de l'immatriculation de la société au RCS. Capital social : 38.000 euros. Gérance : Patrice PINEL et Nathan PINEL, demeurant 22, rue Baudelaire, 34290 LIEURAN-LES-BEZIERS. Immatriculation de la société au RCS de BEZIERS. Pour avis : la gérance.

et libérées. Siège social : 42, rue de l'Aiguillerie, 34000 MONTPELLIER. Durée : 99 ans à compter de la date d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés. Agrément : la cession d'actions est libre tant que la société demeure unipersonnelle. Si la société perd son caractère unipersonnel, toute transmission d'actions, quel qu'en soit le bénéficiaire, est soumise à l'agrément préalable de la société donné par décision collective extraordinaire des associés. Admission aux assemblées et droit de vote : tout associé peut participer aux décisions collectives. Pour l'exercice du droit de vote, une action donne droit à une voix. Administration de la société : président : la société WCFB INVEST, société par actions simplifiée au capital de 2.000 €, dont le siège social est 229, rue de Saint Honoré, 75001 PARIS, immatriculée au RCS de PARIS sous le No 908 420 839, représentée par son président en exercice. La société sera immatriculée au greffe du tribunal de commerce de MONTPELLIER. Pour insertion.

DBGL Parc de Bellegarde
bât A1, ch. de Borie
AVOCATS ASSOCIÉS CASTELNAU LE LEZ
04.67.91.24.35 - www.dbgl-avocats.com

SASU YOAN CLAVEAU DE LIMA
société par actions simplifiée
au capital de 1.000 €
siège social : 5, rue de la Topinerie
34150 GIGNAC

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous-signature privée en date à GIGNAC (34150) du 9 mai 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : société par actions simplifiée.

Dénomination :

SASU YOAN CLAVEAU DE LIMA
Siège : 5, rue de la Topinerie,
34150 GIGNAC.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Capital : 1.000 euros.

Objet : l'exercice de la profession d'architecte et d'urbaniste, en particulier la fonction de maître d'œuvre et toutes missions se rapportant à l'acte de bâtir et à l'aménagement de l'espace ; la prise de participation dans toutes sociétés ayant pour objet l'exercice de la profession d'architecte par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou de droits sociaux, de fusion ou autrement.

Exercice du droit de vote : tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : la cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Yoan CLAVEAU DE LIMA demeurant 5, rue de la Topinerie, 34150 GIGNAC.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de MONTPELLIER.

Pour avis : le président.

1-103

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous-signature privée en date du 3 mai 2022 à BEZIERS, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : société par actions simplifiée.

Dénomination :

ANTIPODES

Siège : 493, rue des Réformés,
34500 BEZIERS.

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Capital : 1.000 €.

Objet : toutes prestations de consultants de conseils et de services auprès de toutes entreprises quelque soit leur domaine d'action, des particuliers et de tout organisme public ou para public quelle qu'en soit la structure juridique. La prise d'intérêt sous quelque forme que ce

soit et notamment par souscription ou rachat de toutes valeurs mobilières, actions, obligations, parts ou titres cotés ou non cotés dans toutes sociétés ou entreprises constituées ou à constituer sous quelques formes que ce soit, industrielles, commerciales, financières, agricoles, immobilières ou autres. Toutes prestations de services, conseils, études en faveur des sociétés ou entreprises, sur les plans administratifs, comptables, techniques, commerciaux, financiers ou autres.

Exercice du droit de vote : tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque action donne droit à une voix.

Agrément : les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Pierre AURIOL demeurant 493, rue des Réformés, 34500 BEZIERS.

Directeur général : Madame Isabelle AURIOL demeurant 493, rue des Réformés, 34500 BEZIERS.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BEZIERS.

Pour avis : le président.

1-41

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous-signature privée en date à SERIGNAN du 2 mai 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : société à responsabilité limitée.

Dénomination sociale :

MAELOU INVEST

Siège social : route de Valras, lieu dit Les Rompudes, 34410 SERIGNAN.

Objet social : l'acquisition, la propriété et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières, droits sociaux ou tous autres titres, détenus en pleine propriété, nue-propriété ou usufruit, par voie d'achat, d'échange, d'apport, de souscriptions de parts, d'actions, d'obligations et de tous titres ou droits sociaux en général ; la gestion de tous fonds ou produits de capitalisation.

Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés.

Capital social : 1.000 euros.

Gérance : Madame Laura MARTINEZ demeurant route de Valras, lieu dit Les Rompudes, 34410 SERIGNAN, assure la gérance.

Immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés de BEZIERS.

Pour avis : la gérance.

1-19

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous-seing privé en date du 11 avril 2022, il a été constitué une société civile d'exploitation agricole ayant les caractéristiques suivantes :

Objet : l'acquisition, la prise à bail, l'exploitation de tous biens agricoles, soit directement, soit par voie de fermage, de métayage ou de mise à disposition de la société des biens dont les associés sont locataires ou selon toutes autres modalités. Le tout s'appliquant plus particulièrement à la

2-15

Maître Isabelle SERRADO
1, rue Bernard d'Auriac
34500 BEZIERS
04.99.43.00.34 contact@serrado-avocat.fr

Aux termes d'un acte SSP en date à BEZIERS du 27 avril 2022, il a été constitué une SCI :

Dénomination :

BOREMI

Siège social : Le Carré d'Hort, 62, avenue Jean Moulin, 34500 BEZIERS.

Objet : acquisition d'un immeuble à CASTELNAU LE LEZ (34170), 1444, avenue de l'Europe, Résidence Le Solsi, administration et exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement ; éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenues inutiles à la société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société.

Durée de la société : 99 ans.

capital : 2.600 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire.

Gérance : - M. Jérémy PERALTA demeurant 4, impasse du Buis, 34290 BASSAN - M. Thibault PERALTA demeurant Le Clos des Muses, 172, rue Raimon de Trencavel, 34070 MONTPELLIER.

Clauses relatives aux cessions de parts : dispense d'agrément pour cessions à associés, agrément des associés représentant plus de la moitié des parts sociales.

Immatriculation au RCS de BEZIERS.

2-16

FIDAL
Société d'avocats
13 rue du 19 Mars 1962
71000 SAÛCE

AVIS DE CONSTITUTION. Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 5 mai 2022, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes. Dénomination : **PROLOC34**. Forme : société par actions simplifiée. Objet : la location, la location bail sans opérateurs de machines et équipements divers destinés aux entreprises, ainsi que la location et la location bail de matériels de transport terrestre sans chauffeur, tels que motocycles, caravanes, auto caravanes, campings cars... Capital social : le capital social, composé uniquement d'apports en numéraire, est de 1.000 €, divisé en 100 actions de 10 € chacune, entièrement souscrites

1-34



PVB AVOCATS

215, rue Samuel Morse, Le Triade 3
34965 MONTPELLIER CEDEX 2

1-34

Par acte SSP du 05/05/2022, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes. Dénomination : **MILLESIME**. Objet social : l'acquisition de tous terrains ainsi que l'activité de construction vente, la construction de tous immeubles quels que soient leurs usages ou leurs destinations. La démolition des bâtiments existants et s'il y a lieu, l'aménagement et l'équipement du terrain par la création de voies nouvelles et de tous réseaux. La construction sur l'assiette foncière acquise, en une ou plusieurs tranches, en vue de la vente en totalité ou par fractions, de bâtiments et de toutes annexes ou dépendances et des services communs y afférents. La vente en bloc ou par lots des immeubles construits, avant ou après achèvement des constructions. L'emprunt, en tout ou partie, des capitaux nécessaires à la construction, notamment des emprunts obligataires. Siège social : 161, allée de la Prairie, 34280 LA GRANDE MOTTE. Capital : 500 €. Durée : 99 ans. Président : LES PINS PROMOTEUR D'IMMOBILIER, SAS au capital de 36.000 €, ayant son siège social 161, allée de la Prairie, 34280 LA GRANDE MOTTE, 827 761 115 RCS de MONTPELLIER. Admission aux assemblées et droits de votes : tout actionnaire peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix. Clause d'agrément : la cession de titres à un tiers ou au profit d'un associé est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés. Immatriculation au RCS de MONTPELLIER.

1-31

PROXIMITÉ

herault-tribune.com est
un allié sûr
professionnel et innovant

herault-tribune.com

culture de terres agricoles et l'élevage conformément aux usages agricoles.

Dénomination :

SCEA DU MAS ENRIC

Siège social : BALARUC-LE-VIEUX (34540), 6, rue des Vendangeurs.

Durée : 99 années.

Capital : mille euros (1.000 €).

Le montant total des apports s'élevé à mille euros (1.000 €), égal au montant du capital social.

Cession de parts : les parts sont librement cessibles entre associés. Les autres cessions ne peuvent intervenir qu'après l'agrément des associés donné dans la forme d'une décision collective extraordinaire.

Gérant : Monsieur Antoine Xavier COSTANTINI demeurant à BALARUC LE VIEUX (34540), 4, rue des Vendangeurs.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de MONTPELLIER.

Pour avis.

1-68

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous-signature privée en date à MONTPELLIER du 09/05/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : société à responsabilité limitée.

Dénomination sociale :

JM Terre D'O'C

Siège social : 3, rue en Gondeau, 34000 MONTPELLIER.

Objet social : restauration, exploitation d'un bar à vin, tapas, création et commercialisation de contenus audio et vidéo, toutes activités de conseil en communication au moyen de tous supports notamment par internet et tout média interactif, l'animation d'événements sur les réseaux sociaux, plus généralement, toutes activités commerciales ou non destinées à mettre en avant le patrimoine, le terroir et le savoir-faire Français, activité de négoce en vin, liqueurs et spiritueux, vente en ligne (cave en ligne référencent les produits de la région), vente de produits dérivés, notamment des verres, tabliers de bar, tire-bouchons, etc.

Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés.

Capital social : 1.000 €.

Gérance : Monsieur Méziane HAMADENE demeurant 19, cours Gambetta, 34000 MONTPELLIER.

Immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés de MONTPELLIER.

Pour avis : la gérance.

1-80

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 12/04/2022 il a été constitué une SASU dénommée :

BOUDLLAL

Nom commercial : **BOUDLLAL**
Siège social : 2, rue Pasteur, 34660 COURNONTERRAL.

Capital : 500 €.

Objet : restauration rapide.

Président : M. EL GOURARI Abdennour 56 bis, avenue de Montpellier, 34770 GIGEAN.

Transmission des actions : actions librement cessibles entre associés uniquement.

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : tout action-

naire est convoqué aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de MONTPELLIER.

1-105

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes.

Forme : société civile immobilière.

Dénomination :

SCI LA ROSE DES VENTS

Siège social : 17, place de la République, 34310 CRUZY.

Objet : l'acquisition, l'administration et la gestion de tous immeubles et biens immobiliers.

Durée : 90 années à compter de son immatriculation au RCS.

Capital : 1.000 euros.

Gérance : Madame LEROUX Elise demeurant 14, lotissement Les Vignettes à CRUZY (34310).

Cession de parts : parts librement cessibles entre associés et au profit du conjoint, des ascendants ou descendants du cédant.

Immatriculation : au RCS de BÉZIEERS.

Pour avis.

2-1

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous-signature privée en date à NISSAN LEZ ENSERUNE du 27/04/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : société par actions simplifiée.

Dénomination :

SALABERT

Siège : Domaine Salabert, 34440 NISSAN LEZ ENSERUNE.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Capital : 3.000 euros.

Objet : toutes les activités correspondant à la maîtrise et à l'exploitation d'un cycle biologique de caractère végétal ou animal et constituant une ou plusieurs étapes nécessaires au déroulement de ce cycle.

Agrement : la cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers à quelque titre que ce soit est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés.

Président : Madame Elsa LAURENS, née le 27/10/1988 à NARBONNE, de nationalité Française, demeurant Domaine Salabert, 34440 NISSAN LEZ ENSERUNE.

Directeurs généraux : - Monsieur Sébastien COURONNE, né le 12/12/1990 à BEZIEERS, de nationalité Française, demeurant Domaine de la Garrigue, 34410 SERIGNAN. - Monsieur Matthieu POCURUL, né le 15/09/1986 à BEZIEERS, de nationalité Française, demeurant Domaine Salabert, 34440 NISSAN LEZ ENSERUNE.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BEZIEERS.

Pour avis : le président.

2-26

Acte : SSP du 05/05/2022.

Forme : société civile.

objet : l'acquisition par voie d'achats ou d'apports, la propriété, la mise en valeur, la transformation, l'aménage-

ment, l'administration, la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Dénomination :

JD INVEST

Durée : 99 ans.

Siège : Puech de Fourques, 34980 COMBAILLAUX.

Capital : 300 €.

Gérant : M. Philippe DELSOL, Puech de Fourques, 34980 COMBAILLAUX.

Immatriculation : RCS de MONTPELLIER.

1-48

Par acte SSP du 05/05/2022 il a été constitué une SARL dénommée :

DYPELEC

Siège : YPE

Nom commercial :

AEN PUJOL ELECTRICITE

Siège social : 1, impasse des Garrigues, 34570 PIGNAN.

Capital : 1.500 €.

Objet : tous travaux d'électricité générale, automatismes, domotiques, réseaux.

Gérant : Monsieur PUJOL Yaën, 1, impasse des Garrigues, 34570 PIGNAN.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de MONTPELLIER.

1-25

Par acte SSP du 12/04/2022 il a été constitué une SASU dénommée :

EGA SERVICE

Nom commercial : **EGA SERVICE**

Siège social : 26, avenue Charles de Gaulle, 34690 FABREGUES.

Capital : 500 €.

Objet : restauration rapide.

Président : EL GOURARI Abdennour, 56 bis, avenue de Montpellier, 34770 GIGEAN.

Transmission des actions : actions librement cessibles entre associés uniquement.

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : tout actionnaire est convoqué aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de MONTPELLIER.

1-107

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 16 avril 2022 a été constituée la société civile dénommée

LE FLAMBOYANT.

Siège social : BEZIEERS (34500), 66, rue Jean Valette.

Capital social : 1.200 €.

Objet social : la propriété et la gestion, à titre civil, de tous les biens ou droits immobiliers et immobiliers et plus particulièrement de toute prise de participation dans toutes sociétés immobilières et de tous les autres biens meubles et immeubles, à quelque endroit qu'il se trouvent situés.

Durée : 99 ans.

Cession de parts soumises à l'agrément des associés.

Gérance : Mme Anne-Marie MORIN épouse ESTEVE et M. Dominique ESTEVE demeurant à BEZIEERS (34500), 66, rue Jean Valette.

Immatriculation au RCS de BEZIEERS.

Pour avis : les gérants.

2-10

Par acte SSP, il a été constitué une SASU dénommée **SHAMDEV**. Capital : 2.000 €. Siège social : 31, rue de Chio, appartement 106, 34000 MONTPELLIER. Objet : conseil et prestations de services en informatique (systèmes, logiciels, programmation, développement web, etc) ; Achat/revente de matériel informatique ; Formation non réglementée dans les domaines précités. Toutes activités connexes ou liées. Président : HAMERY Simon, 31, rue de Chio, appartement 106, 34000 MONTPELLIER. Durée : 99 ans. Immatriculation au RCS MONTPELLIER. Transmission des actions : cession libre des actions de l'associé unique. Admission aux assemblées et droit de vote : chaque actionnaire est convoqué aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

1-6

AVIS

Aux termes d'un acte SSP en date à SOUMONT du 27/04/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : société à responsabilité limitée unipersonnelle. Dénomination : **JEIOR CONSTRUCTION**. Siège : 6, rue Basse, 34700 SOUMONT. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS. Capital : 1.000 euros. Objet : l'activité de maçonnerie (construction et rénovation). Entreprise générale du bâtiment tout corps d'état par soustraction. Transmission des parts sociales : la cession des parts sociales de l'associé unique est libre. Gérant : M. Ricardo PEREIRA POMBINHO, demeurant 6, rue Basse, 34700 SOUMONT. La société sera immatriculée au RCS de MONTPELLIER. Pour avis : le gérant.

1-15

Par acte SSP du 28/04/2022 il a été constitué une SARL dénommée : **PAZAT**. Siège social : 2, place de la Terrasse, 34650 JONCELS. Capital : 3.000 €. Objet : réparation et fabrication de bijoux joaillerie, conception impression et réalisation de tous types de bijoux fantaisie, vente et commerce en ligne et en magasin de bijoux fantaisie et joaillerie et horloges. Gérant : M. PAZAT Eric, 2, Parc de la Terrasse, 34650 JONCELS. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de MONTPELLIER.

1-8

Par acte SSP du 27/04/2022 il a été constitué une SASU dénommée : **DL AGRI**. Siège social : 53, route de Lodève, 34080 MONTPELLIER. Capital : 1.000 €. Objet : travaux de vendange, taille, éborgnage, cueillette de fruits et légumes. Président : M. HASSOUNE Jilali, 913, rue Montasinos, Rés. Aiguelongue 2, 34090 MONTPELLIER. Transmission des actions : libre cession d'action. Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : toute action donne droit à une voix. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de MONTPELLIER.

1-20

Acte : SSP du 27/04/2022. Forme : SASU. Dénomination : **MENUISERIES SAGNES**. Objet social : toutes opérations de négoce, import/export de tous articles de matériaux de construction ; Toutes opérations de pose de matériaux de construction ; Toutes opéra-

tions de prestations de consultant, de conseil, de services et d'apporteurs d'affaires. Siège social : 865, chemin de Montagne à MAGALAS (34480). Durée : 99 ans. Capital : 7.500 €. Président : M. Jérôme SAGNES demeurant 274, avenue de la Coopérative à MAGALAS (34480). Exercice du droit de vote : à chaque action est attachée une seule voix. Les droits de vote de chaque associé sont proportionnels au nombre d'actions qu'il détient dans le capital. Agrément : les cessions à un tiers sont soumises à l'agrément préalable de l'associé unique. Immatriculation : RCS de BEZIERS.

1-61

Par acte SSP du 18/04/2022 il a été constitué une SAS dénommée : **LOC&MOUV**. Sigle : LOC&MOUV. Nom commercial : LOC&MOUV. Siège social : 245, cours de Provinces, bât 3, appt 54, Les Gemaux, 34080 MONTPELLIER. Capital : 100 €. Objet : location de véhicules et services. Président : M. AKRAFI Mohamed, 690, avenue de Barcelone, bât 1, appt 3, 34080 MONTPELLIER. Directeur général : M. CHENGUIT El Mehdi, 245, cours des Provinces, bât 3, appt 54, 34080 MONTPELLIER. Transmission des actions : la cession ou transmission des actions à un actionnaire ou au profit de tiers est soumise à l'agrément préalable des actionnaires statuant en assemblée générale extraordinaire. Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : tout actionnaire a le droit de participer aux assemblées générales et aux délibérations personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre de ses actions, sur simple justification de son identité, dès lors que ses tiers sont inscrits en compte à son nom. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de MONTPELLIER.

1-66

Par acte SSP du 05/05/2022 il a été constitué une SASU dénommée : **SUD BAT**. Siège social : 1, rue Olympe de Gouges, 34725 ST ANDRE DE SANGONIS. Capital : 100 €. Objet : tous travaux de maçonnerie générale. Président : M. MAHI M'hamed, 1, rue Olympe de Gouges, 34725 ST ANDRE DE SANGONIS. Transmission des actions : actions librement cessibles entre associés uniquement. Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : tout actionnaire est convoqué aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de MONTPELLIER.

1-97

Rectificatif à l'annonce parue le 05/05/2022, concernant la société **SCI SKYWAY**, il y avait lieu de lire : capital : 20.000 €.

1-14

Rectificatif à l'annonce parue le 05/05/2022, concernant la société **SCI SHOKO**, il y avait lieu de lire : capital : 20.000 €.

1-17

Dans l'annonce parue le 07/04/2022 relative à l'immatriculation de la **SAS LITHOSA**, il a été omis les membres du comité de direction, à savoir : M. Thibaut PRIVAT demeurant 125, allée de l'Espérance, 34980 MONTFERRIER SUR LEZ en tant que membre et président du comité

de direction, Mme Laetitia COLLET et M. Allan GRAU demeurant ensemble 861, chemin du Mas de Figuières, 34400 SAINT JUST en tant que membres. Mention sera portée au RCS de MONTPELLIER.

1-71

Rectificatif à l'annonce parue le 28/04/2022, concernant la SARL **BELAS VIBRAS**, il convient de lire : Gérance : Madame Yeimi BRAVO FERNANDEZ demeurant 75, avenue du Pont Prinquat, 34000 MONTPELLIER.

1-57

Rectificatif à la parution du 05/05/2022, concernant **TALLEM**, lire : acte SSP du 05/05/2022.

1-64

Rectificatif à l'annonce parue le 05/05/2022, concernant la société **ACA HOLDING**, il y avait lieu de lire : il a été constitué une SASU dénommée : ACA HOLDING.

1-96

MODIFICATION

SCP Th. SIGUIE, J.-A. SPINELLI, A. MORER R. TORREGROSA et D. BERTHAUD
NOTAIRES ASSOCIES
1, rue Honoré Euzet
34203 SETE Cedex

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE BCTC
société civile
au capital de 323.191,91 €
siège social : 34200 SETE
Les Nautiques de St Clair, appt D16
432 895 753 RCS MONTPELLIER

AUGMENTATION DE CAPITAL SOCIAL

Suivant acte reçu par Maître Aude MORER, notaire associé de la SCP Th. SIGUIE, J.-A. SPINELLI, A. MORER, R. TORREGROSA et D. BERTHAUD, notaires associés à SETE (Hérault), 1, rue Honoré Euzet, le 8 avril 2022,

Il a été effectué une augmentation de capital social. Par voie d'apport d'un bien immobilier d'une somme de deux cent quatre-vingt-six mille six cent quatre euros et douze centimes (286.604,12 €).

L'ancien capital est de : trois cent vingt-trois mille cent quatre-vingt-onze euros et quatre-vingt-onze centimes (323.191,91 €).

Le nouveau capital est de : six cent neuf mille sept cent quatre-vingt-seize euros et trois centimes (609.796,03 €).

Les modifications statutaires seront publiées au RCS de MONTPELLIER. Pour avis : le notaire.

1-27

JURIS DEF
2, rue René Gomez
ZI - 34500 VILLENEUVE LES BEZIERS
04.67.76.70.25
Email : jurisdefi@wanadoo.fr

L'ATELIER FLEURS D'O, SAS en cours de transformation en SARL au capital de 500 euros, siège social : Port de Plaisance, lieu-dit Le Village, 34440 COLOMBIERS, RCS BEZIERS No 833 603 640. Par décision du 01/01/2022, l'associée unique a décidé la transformation de la société en EURL à compter du même jour. La dénomination, objet, siège, durée et

dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés. Le capital social reste fixé à 500 €, divisé en 50 parts sociales de 10 € chacune. Sous sa nouvelle forme d'EURL, la société est gérée par Mme Marie GUIHO, 3, rue de l'Oyat, 34410 SERIGNAN, associée unique.

2-11

Société Civile Professionnelle
L. VIALLA, E. DOSSA L. MARILLAT, F. THOORIS
NOTAIRES
21, rue Foch, 34000 MONTPELLIER

SCI HADRUMETE II
société civile
au capital de 304,90 €
siège social : 34970 LATTES
Les Narcisses, bât D8
403 406 903 RCS MONTPELLIER

MODIFICATION DU SIEGE SOCIAL

Aux termes d'une AGE tenue dans acte reçu par Maître Fanny THOORIS, notaire à MONTPELLIER le 29/04/2022, les associés de la société ont décidé de transférer le siège social à LATTES (34970), 30, rue de Delos, à compter du même jour, et incidemment de modifier les statuts.

1-32

MOULIN & ASSOCIES
SOCIETE CIVILE PROFESSIONNELLE D'AVOCATS
1, plan Duché - 34000 MONTPELLIER
04.67.60.37.72 - 04.67.60.61.49
cabinet@moulinassocies.com

SAINT CHARLES KINESITHERAPIE
société d'exercice libéral
à responsabilité limitée
au capital de 300.000 €
siège social : 34090 MONTPELLIER
33/49/61, avenue Saint-Charles
821 934 684 RCS MONTPELLIER

AVIS DE DEMISSION NOMINATION DE COGERANT

Aux termes d'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 8 avril 2022, les associés de la société SELARL SAINT-CHARLES KINESITHERAPIE ont nommés à la fonction de co-gérant de la société, qui a accepté,

- Monsieur Joris SIMONOT demeurant 13, boulevard Renouvier, 34000 MONTPELLIER.

Par cette même assemblée, ils ont pris acte de la démission de leurs fonction de co-gérants de :

- Madame Fanny DESSERTINE demeurant 254, rue de Casseyrols, 34080 MONTPELLIER,

- Madame Sarah DUMONT demeurant 15, rue du Cros de Vidil, 30660 GALLARGUES-LE-MONTUEUX.

En conséquence, l'extrait kbis de la société sera mis à jour de cette modification auprès du tribunal de commerce de MONTPELLIER.

1-36

eleom
avocats
SCP Magna-Bories-Causse-Chabbert-Cambon-Aquila-Barral
BEZIERS (34500), 16, place Jean Jaurès
SETE (34200), 1 bis, quai Léopold Suquet

DYNAMIS INVEST, société par actions simplifiée en liquidation au capital de 10.000 euros, siège social : 135, rue Marc Tressol, 34500 BEZIERS, siège de liquidation : 135, rue Marc Tressol, 34500 BEZIERS, RCS BEZIERS 825 131 204. L'assemblée générale ordinaire réunie le 8 décembre 2021 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Claire

SIMON et Monsieur Julien NOEL domiciliés respectivement 255, rue de l'Egalité, 34370 MARAUSSAN et 135, rue Marc Tressol, 34500 BEZIERS de leurs mandats de liquidateur, donné à ces derniers quitus de leur gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du tribunal de commerce de BEZIERS en annexe au RCS. Pour avis : les liquidateurs.

2-8

Robln LHUBAC
Notaire
224, bd de Strasbourg - BP 129 - 34400 Lunel
T. 04 67 91 95 00 - E. office.lhubac@notaires.fr

SCI L'ODYSSEE
société civile immobilière
au capital de 137.200 €
siège social : 34400 LUNEL
188, rue Paul Valéry
450 840 905 RCS MONTPELLIER

Par acte en date du 28/04/2022, les associés ont décidé, à compter du même jour, de transférer le siège social du 118, rue Paul Valéry, 34400 LUNEL au 112, chemin des Maultières, 34400 LUNEL.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Modifications RCS MONTPELLIER. Pour avis.

1-67

Christophe CABANIS
Notaire
25, bd Bénézech - BP 07 - 34590 Marsillargues
T. 04 67 71 61 07 - E. office.cabanis@notaires.fr

JPC 2
société civile
au capital de 1.000 €
siège social :
34280 LA GRANDE MOTTE
147, placette des Goélands
513 254 243 RCS MONTPELLIER

Suivant assemblée générale ordinaire en date du 28/03/2022, les associés ont :

- approuvé les comptes de liquidation ;

- donné quitus au liquidateur, M. Jean-Philippe ROUX demeurant 147, Placette des Goélands, 34280 LA GRANDE MOTTE et déchargé ce dernier de son mandat ;

- prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter de ce jour.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de MONTPELLIER.

Mention sera faite au RCS de MONTPELLIER.

Pour avis.

1-11

Philippe PRADAL
Notaire
224, bd de Strasbourg - BP 129 - 34400 Lunel
T. 04 67 91 95 00 - E. office.lhubac@notaires.fr

TRANSPORTS MENNRET J.M.
société à responsabilité limitée
au capital de 9.000 €
siège social : 34400 VILLETTELLE
1223, chemin de Montpellier
499 343 143 RCS MONTPELLIER

Suivant assemblée générale ordinaire en date du 25/04/2022, les associés ont :

- approuvé les comptes de liquidation ;

- donné quitus au liquidateur, Mme Véronique MENNRET demeurant

655, rue des Grenaches, 34400 SA-TURARGUES, et déchargé cette dernière de son mandat ;

- prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter de ce jour.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de MONTPELLIER.

Mention sera faite au RCS de MONTPELLIER.

Pour avis.

de bureaux, de locaux commerciaux, etc..) ; la conception et le pilotage de tous programmes de construction immobilière ; la réalisation d'opérations de marchand de biens. » Et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts. Modification sera faite au greffe du tribunal de commerce de BEZIERS. Pour avis : la gérance.

1-21

M **Maître Marine GUIDERA**
12, rue Boieldieu
34500 BEZIERS

HOLDING JLESECQ

société à responsabilité limitée
au capital de 30.000 €
siège social : 34500 BEZIERS
2, boulevard Maréchal Juin
834 323 347 RCS BEZIERS

MODIFICATIONS

Aux termes d'une délibération en date du 01/01/2022, la collectivité des associés a décidé de procéder aux modifications suivantes à compter du 01/01/2022 : - de nommer en qualité de nouveau gérant M. Julien LESECQ, demeurant 2, boulevard Maréchal Juin, 34500 BEZIERS, pour une durée illimitée en remplacement de Mme Sylviane LESECQ à compter du même jour.

- d'étendre l'objet social à l'activité de « réalisation de tout type de programme de promotion immobilière (achat de terrain, construction, vente de terrains, d'appartements, de villas,

ETUDE BENEDETTI
Maîtres S. GROSJEAN - F. SCHULLER
M.-A. GALLY-DARISON
NOTAIRES
43, rue d'Alsace - BP 92010
Notaire 11850 CARCASSONNE CEDEX

RINA IMMO

société civile immobilière
au capital de 1.000 €
siège social :
34170 CASTELNAU LE LEZ
15, rue Morgane
821 207 701 RCS MONTPELLIER

Suivant acte reçu par Maître Stéphane GROSJEAN, notaire à CARCASSONNE, le 25 février 2021, enregistré au SPFE de CARCASSONNE le 12 mai 2021, référence 2021 No 690, perçu : 31.384 €, il a été constaté :

- La démission de ses fonctions de co-gérante de Mme DUCROCQ Nathalie Marcelle Gisèle.

Par suite de cette démission, M. MARLIER Richard Daniel Bernard, demeurera seul gérant de la société.

- Le transfert du siège social du 15, rue Morgane, 34170 CASTELNAU LE LEZ au 3, rue du Jeu de l'Arc, 34000 MONTPELLIER.

Le tout à compter du 25 février 2021, et il y a lieu de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

En conséquence, ces modifications feront l'objet d'une publication au RCS de MONTPELLIER.

Pour avis : le notaire.

1-33

SVA **SCP D'AVOCATS**
1, place Alexandre Laissac
34000 MONTPELLIER ☎ 04.67.58.75.00

Le 30/06/2021, l'associé unique de **CLINIQUE SAINT LOUIS, SAS** au capital de 35.000 €, siège : pl. Joseph Boudouresques, 34190 GANGES, RCS MONTPELLIER 817 481 864, a décidé de ne pas renouveler Jean-Michel TRIAL, en qualité de CAC suppléant.

1-26

B I A **Avocats**
Le Jacques Cartier, 394, rue Léon Blum
34000 MONTPELLIER
☎ 04.67.155.155 - www.bia-avocats.eu

Suivant décisions de l'associée unique du 4 mai 2022 de **BLM ENERGIES, SARL** au capital de 100 €, siège social : immeuble Atrium, 78, allée John Napier, 34000 MONTPELLIER, RCS MONTPELLIER 840 887 665, a :

- pris acte le 4 mai 2022 de la démission de Patrick BASTIDE de ses fonctions de gérant,

- nommé le même jour, en remplacement, en qualité de nouveau gérant pour une durée indéterminée Pascal MARGUET demeurant 612, rue de Beauregard, 34980 SAINT GELY DU FESC,

- décidé le même jour de transférer le siège social de immeuble Atrium, 78, allée John Napier, 34000 MONTPELLIER au 612, rue de Beauregard, 34980 SAINT GELY DU FESC et de modifier l'article 4 des statuts.

Pour avis : la gérance.

1-42

PL **SELARL PLMC AVOCATS**
NIMES ☎ 04.66.04.94.40
email : 242@plmc-avocats.com
MONTPELLIER ☎ 04.67.22.08.18
email : 255@plmc-avocats.com

MISSION EMBOUTILLAGE SARL

au capital de 10.000 €
siège social : 34400 ENTRE-VIGNES
57, avenue des Bruyères
832 356 877 RCS MONTPELLIER

Aux termes d'une décision de l'associé unique en date du 22/03/2022, M. Nicolas BANIOL demeurant 146, avenue Saint Maurice, 34250 PALAVAS LES FLOTS a été désigné aux fonctions de cogérant pour une durée illimitée. L'associé unique a également décidé de corriger l'erreur d'adresse du siège social qui est mentionnée 57, rue des Bruyères, 34400 ENTRE VIGNES en lieu et place de 57, avenue les Bruyères, 34400 ENTRE VIGNES. Il est ainsi fait additif à l'annonce publiée dans le numéro 3378



L'hebdomadaire d'informations légales et économiques de l'hérault

HÉRAULT
JURIDIQUE &
ÉCONOMIQUE

Annonces légales
Marchés publics

annonces.legales@heraultjuridique.com

www.herault-tribune.com

du 23/09/2021. L'article 4 des statuts est modifié en conséquence.

RCS : MONTPELLIER.
Pour avis.

2022, les associés ont décidé de la dissolution anticipée de la société à compter du 30 avril 2022. Monsieur Claude ARNAUD demeurant 303, rue Paul Valéry, 34400 LUNEL a été nommé liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus.

Le siège de la liquidation est au siège social, adresse où doit être envoyée la correspondance.

Pour avis.

de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de BEZIERS, en annexe au registre du commerce et des sociétés.

Pour avis : le liquidateur.

mer M. Mac Minh Dang VU demeurant à PAULHAN (34230), 145, chemin du Clapas, en qualité de gérant de la société, pour une durée indéterminée et à effet de ce jour, et ce en remplacement de M. Pascal ROSELLO, démissionnaire ce même jour. L'article 17 des statuts a été modifié en conséquence.

1-73

 **Maître Xavier ROUANET**
NOTAIRE
11620 VILLEMOSTAUSSOU

SCI SMAC

SCI

au capital de 190.000 €

siège social :

34190 ST BAUZILLE DE PUTOIS
41, rue du Four
539 632 745 RCS MONTPELLIER

MODIFICATION DU SIEGE SOCIAL

Suivant acte reçu par Maître Xavier ROUANET, notaire à VILLEMOSTAUSSOU (Aude), le 25 avril 2022, les associés de la SCI SMAC dont le siège social était à 34190 SAINT-BAUZILLE-DE-PUTOIS, 41, rue du Four, ont décidé de déplacer le siège social de la société et de le transférer à compter du 22 avril 2022, à l'adresse suivante : 34160 SAINT-BAUZILLE-DE-MONTMEL, 3, impasse des Aphyllantes.

Modification sera faite au greffe du tribunal de commerce de MONTPELLIER.

Pour avis.

2-2

LIAM

société à responsabilité limitée

au capital de 10.000 €

siège social :

34280 LA GRANDE MOTTE
107, allée des Colverts, bât. D
Résidence Les Terrasses du Ponant
appt 60
813 138 047 RCS MONTPELLIER

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Suivant décision extraordinaire en date du 22 avril 2022, l'associé unique de la société LIAM, a décidé de la dissolution anticipée de ladite société à effet du 22 avril 2022 et sa mise en liquidation.

L'associé unique a nommé, en qualité de liquidateur, Madame Laura REVEL demeurant et domiciliée Résidence Les Terrasses du Ponant, 107, allée des Colverts, à LA GRANDE MOTTE (34280) avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celles-ci.

Le siège de la liquidation est fixé Résidence Les Terrasses du Ponant, 107, allée des Colverts, à LA GRANDE MOTTE (34280), adresse à laquelle toutes correspondances devront être envoyées, ainsi que tous actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de MONTPELLIER.

Pour avis : le liquidateur.

1-37

SCI LES BUREAUX DU LEVANT

SCI en liquidation

au capital de 1.524 €

siège social : 34400 LUNEL

303, rue Paul Valéry

344 525 852 RCS MONTPELLIER

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 30 avril

1-99

SCI LES BUREAUX DU LEVANT

SCI, société en liquidation

au capital de 1.524 €

siège social : 34400 LUNEL

303, rue Paul Valéry

344 525 852 RCS MONTPELLIER

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Aux termes de l'AGO en date du 5 mai 2022, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Monsieur Claude ARNAUD demeurant 303, rue Paul Valéry, 34400 LUNEL et prononcé la clôture de liquidation de la société.

La société sera radiée du RCS du MONTPELLIER.

Le liquidateur.

1-100

ETABLISSEMENTS BAURES

société anonyme

au capital de 1.752.000 €

siège social : 34000 MONTPELLIER

21, avenue de Nîmes

775 588 692 RCS MONTPELLIER

AVIS DE CONVOCATION

Assemblée générale ordinaire

Les actionnaires de la société sont convoqués en assemblée générale ordinaire pour le mercredi 1er juin 2022 à 11 h 00 au siège social, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes ;
- Approbation des comptes et du bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- Emploi du bénéfice et fixation du dividende ;
- Renouvellement statutaire d'un mandat d'administrateur.

Tout actionnaire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, a le droit de participer à cette assemblée, de s'y faire représenter par un actionnaire ou par son conjoint, ou d'y voter par correspondance.

Le conseil d'administration.

1-101

LA MAISON DE MARGOT ET D'ELEONORE

société civile en liquidation

au capital de 1.200 €

siège social : 34500 BEZIERS

12, rue Georges Guynemer

siège de liquidation :

12, rue Georges Guynemer

34500 BEZIERS

494 149 545 RCS BEZIERS

AVIS

DE CLOTURE DE LIQUIDATION

L'assemblée générale réunie le 30 avril 2022 au 12, rue Georges Guynemer, 34500 BEZIERS a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Heidi WALCHLI, demeurant 12, rue Georges Guynemer, 34500 BEZIERS, de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture

2-9

SAS TOWER ECHAF'ISOLATION SAS

au capital de 80.000 €

siège social :

34110 VIC LA GARDIOLE

11, rue des Etrusques ZA

817 413 297 RCS MONTPELLIER

Aux termes d'une décision en date du 01/01/2022, l'associée unique a décidé de transférer le siège social 11, rue des Etrusques ZA, 34110 VIC LA GARDIOLE au ZA Les Cannabes, 34660 COURNONTERRAL, à compter du 01/01/2022 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis : le président.

1-12

LAWDAW

société civile immobilière

au capital de 100 €

siège social :

34430 ST JEAN DE VEDAS

152, Esplanade de Lortet

802 122 309 RCS MONTPELLIER

Par décision du gérant du 31/12/2017, il a été décidé de transférer le siège social au 11 quater, rue du Sobier, 34430 ST JEAN DE VEDAS. Mention au RCS de MONTPELLIER.

1-69

SCI SAINT JACQUES

SCI

au capital de 1.524,49 €

siège social : 34070 MONTPELLIER

6, rue Frédéric Georges

410 562 185 RCS MONTPELLIER

Aux termes d'une décision du 01/03/2022, l'AGE a décidé de transférer le siège social au 4, rue des Corneilles, 34880 LAVERUNE à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. La gérance.

1-30

AMTC

société par actions simplifiée

au capital de 250.000 €

siège social : 34000 MONTPELLIER

28, avenue de Maurin

791 441 934 RCS MONTPELLIER

Selon PV d'AG du 15 avril 2021, il a été pris acte de la démission de ses fonctions de directeur général à effet immédiat de Monsieur MARQUES Alexandre, né le 2 octobre 1985 à MONTPELLIER domicilié 20, place Paul Vigne d'Octon, Résidence Les Alizées, 34000 MONTPELLIER, de nationalité Française.

Mention sera faite au RCS de MONTPELLIER.

1-35

LOGPROCESS

société civile

au capital de 1.000 €

siège social : 34130 MAUGUIO

140, rue Merlot

881 811 228 RCS MONTPELLIER

Aux termes des délibérations en date du 24 mars 2022 l'assemblée générale des associés a décidé de nom-

1-44

DICELOG

société à responsabilité limitée

au capital de 75.000 €

siège social : 34130 MAUGUIO

140, rue Merlot

821 123 551 RCS MONTPELLIER

Aux termes d'une décision en date du 24 mars 2022, l'associée unique a décidé de nommer M. Mac Minh Dang VU demeurant à PAULHAN (34230), 145, chemin du Clapas, en qualité de gérant de la société, pour une durée indéterminée et à effet de ce jour, et ce en remplacement de M. Pascal ROSELLO, démissionnaire ce même jour.

1-46

ASFIDIA SARL

société à responsabilité limitée

au capital de 10.000 €

siège social : 34000 MONTPELLIER

1 bis, rue de Verdun

444 259 931 RCS MONTPELLIER

Aux termes de l'AGE du 22/04/2022, il a été décidé de transformer la société en SAS, sans création d'un être moral nouveau, et d'adopter la nouvelle forme des statuts. L'objet, la durée et le siège social de la société n'ont pas été modifiés

Il a été décidé de modifier la dénomination sociale de la société qui devient : ASFIDIA.

Il a été décidé de nommer en qualité de président M. Hervé LEBAS.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Le dépôt légal sera effectué au RCS de MONTPELLIER.

1-47

DALHOLAG

société à responsabilité limitée

au capital de 10.000 €

siège social : 34070 MONTPELLIER

85, rue Charles Vanel

880 326 335 RCS MONTPELLIER

Par décision de l'AGE du 06/05/2022, il a été décidé de :

- nommer gérant et associé indéfiniment et solidairement responsable Mme AGUINI Dehbia, 17, rue du Moulin Chaintreauville, 77140 ST PIERRE LES NEMOURS, en remplacement de Mme AIT HAMADOUCHE Louiza démissionnaire.

Mention au RCS de MONTPELLIER.

1-56

PROPRIETAIRES DOMAINE DU GOLF

société par actions simplifiée

au capital de 1.400 €

siège social : 34690 FABREGUES

5042 F, Domaine du Golf

819 455 379 RCS MONTPELLIER

Par décision de l'AGE du 02/05/2022, il a été décidé de :

- nommer président M. BAT BAT Mehdi, 6, impasse des Acacias 2, 30230 RODILHAN en remplacement de Mme HAVET Bernadette suite à sa révocation.

- prendre acte du départ du membre du comité de direction Mme HAVET Bernadette suite à sa révocation.

- prendre acte du départ du membre du comité de direction M. QUINLAN Brian suite à sa révocation.

- prendre acte du départ du membre du comité de direction Mme FAURE Eliane suite à sa révocation.

Mention au RCS de MONTPELLIER.

1-60

SASAKI AISF

société par actions simplifiée
au capital de 1.500 €
siège social :
66740 VILLELONGUE DELS MONTS
15, Cami Del Mas Badie
844 766 451 RCS PERPIGNAN

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 15 avril 2022 il a été décidé de transférer le siège social :

- fixé actuellement à VILLELONGUE DELS MONTS (66740), 15 Cami Del Mas Badie, à MONTAGNAC (34530), 27, chemin du Cabanis.

Le président, Kenichi SASAKI domicilié à MONTAGNAC (34530), 27, chemin du Cabanis.

Les statuts seront modifiés en conséquence, nouveau greffe compétent BEZIERS.

1-13

A VOS MARQUES

SAS

au capital de 1.500 €
siège social : 34300 AGDE
Galerie Héliopolis Village Naturiste,
1, avenue des Matelots
844 079 905 RCS BEZIERS

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 15/04/2022, il a été décidé de nommer en qualité de président de la SAS Mme Anne ARROYO ép. HILGER demeurant 16, rue Perinot, 33200 BORDEAUX, en remplacement de M. Dany HILGER.

Le dépôt légal sera effectué au RCS de BEZIERS.

1-70

JACQUES FRAYSSINET ET SES ENFANTS

groupement foncier agricole
au capital de 2.012.800 €
siège social : 34480 MAGALAS
Domaine de Lène
417 712 486 RCS BEZIERS

La collectivité des membres associés du groupement foncier agricole dénommé «JACQUES FRAYSSINET ET SES ENFANTS» réunis en assemblée générale ordinaire annuelle et extraordinaire le 13 avril 2022, a décidé d'adopter comme nouvelle dénomination sociale « GFA DE FONT-JEAN-NETTE ». L'article 3 des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis : la gérance.

2-24

HPP MARIE DE MEDICIS

société en nom collectif
au capital de 1.000 €
siège social : 34070 MONTPELLIER
Le Néos II
900 228 354 RCS MONTPELLIER

Par décision de l'AGE du 09/05/2022, il a été décidé de changer la dénomination sociale qui devient HPP

CREVO. Mention au RCS de MONTPELLIER.

1-102

AVP Select SAS

au capital de 1.000 €
siège social : 78000 VERSAILLES
bât D 52, av. de Villeneuve l'Etang
884 417 544 RCS VERSAILLES

Par décision de l'AGE du 06/05/2022, il a été décidé de :

- transférer le siège social à Résidence Héliopolis, appartement D14, 5, boulevard des Matelots, 34300 AGDE.
Président : M. POMMELET Laurent, 52, avenue de Villeneuve l'Etang, 78000 VERSAILLES.

- d'étendre l'objet social à : réalisation d'étude concernant l'automobile, achats ventes de voiture.

La société fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS de BEZIERS.

Radiation au RCS de VERSAILLES et ré-immatriculation au RCS de BEZIERS.

1-110

INVESTUM

société par actions simplifiée
au capital de 4.000 €
siège social : 34120 PEZENAS
7, rue Barbes
911 813 731 RCS BEZIERS

Aux termes d'une décision unanime en date du 04/05/2022, la collectivité des associés a décidé de supprimer la mention «gestion et administration d'immeubles» de l'objet social et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

2-3

LES MEULIERES

société à responsabilité limitée
au capital de 5.000 €
siège social : 34210 LA LIVINIÈRE
2, place Occitane
510 504 491 RCS BEZIERS

Aux termes d'une décision en date du 29/04/2022, l'associé unique a décidé :

- d'étendre l'objet social aux activités de vente à emporter, traiteur et de modifier en conséquence l'article No 2 des statuts.

Pour avis : la gérance.

2-5

IDESUN

SARL
au capital de 40.000 €
siège social : 34160 CASTRIES
Veas Minerve
B9 40, avenue des Gardians
532 767 316 RCS MONTPELLIER

Suivant décision de l'assemblée générale extraordinaire du 06/05/2022, il a été décidé de transférer le siège social au 20, rue de la Roussataio, immeuble Domitia, 34740 VENDARGUES, à compter du 01/06/2022.

Mention sera faite au RCS de MONTPELLIER.

1-104

AVIS

AVIS. Aux termes d'une décision du 16/02/2022, le président de la société O.G. EDITION, SASU au capital de 1.000 €, siège social : Bureau Individuel 124, 954, avenue Jean Mermoz, 34000 MONTPELLIER, 900 278 664

RCS MONTPELLIER, a décidé de transférer le siège social du Bureau individuel 124, 954, avenue Jean Mermoz, 34000 MONTPELLIER au 5, rue des Aires, 30660 GALLARGUES-LE-MONTUEUX à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

1-7

DISSOLUTION DE SOCIETE

Par AGE du 23/03/2022 la société SCI NAPIER, SC, capital : 7.500 €, siège : PUECHABON (34150), 12, ch. du Bois, SIREN 444 940 431 RCS MONTPELLIER, a décidé sa dissolution anticipée à compter du 23/03/2022, et désigné Mme Nuala MORIVAL demeurant à NOUMEA (98800), 3, rue du Pasteur Maurice Leenhardt en qualité de liquidateur sans limitation de durée. Adresse pour correspondances et notification des actes et documents concernant la liquidation : chez M. et Mme MORIVAL, NOUMEA (98800), 3, rue du Pasteur Maurice Leenhardt. Dépôt au greffe du tribunal de commerce de MONTPELLIER. Pour avis.

1-63

PIXELME, SAS au capital de 333,33 €. Siège social : 6 bis, boulevard Berthelot, Bureau 3, 34000 MONTPELLIER 842 614 521 RCS MONTPELLIER. Le 09/04/2022, les associés ont : décidé de modifier l'objet social qui devient : achat et vente de biens immobiliers et locaux commerciaux. Location de biens immobiliers, vides ou meublés, destinés à l'habitation principale, secondaire, de tourisme ou professionnel. Mention au RCS de MONTPELLIER.

1-1

SCI MANON, société civile au capital de 152 €, 34, rue Henri Barbusse, 34200 SETE, RCS MONTPELLIER 408 677 029. L'AGE du 30/04/2022 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30/04/2022. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur Madame FERRAIOLO Rose-marie demeurant 39, rue des Aloes, 34540 BALARUC LES BAINS et a fixé le siège de la liquidation chez le liquidateur. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de MONTPELLIER.

1-9

MIGA SARL, société à responsabilité limitée en liquidation au capital de 7.622,45 €, siège : rue de la Jasse de Maurin, 34000 MONTPELLIER, siège de liquidation : rue de la Jasse de Maurin, 34000 MONTPELLIER 338 417 835 RCS MONTPELLIER. L'assemblée générale réunie le 31 décembre 2021 au siège a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Mme Nathalie ANDRES demeurant 3, Clos d'Api, 34230 CAMPAGNAN, de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de MONTPELLIER, en annexe au registre du commerce et

des sociétés et la société sera radiée dudit registre. Pour avis : le liquidateur.

1-28

SC DE SAURES, société civile au capital de 34.000 €, siège : 5, rue Blaise Pascal, 34070 MONTPELLIER, 807 745 575 RCS MONTPELLIER. Aux termes d'une délibération de l'AGE en date du 28/03/2022, il a été décidé de transférer le siège social du 5, rue Blaise Pascal, 34070 MONTPELLIER au 104, rue de Genève, 73100 AIX LES BAINS, à compter du 28/03/2022 et de modifier l'article " SIEGE " des statuts en conséquence. La société sera désormais immatriculée au RCS de CHAMBERY. Pour avis.

1-38

HELLOCOM, société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 1.000 €, siège : 377, rue de la Manade, 34160 CASTRIES, RCS MONTPELLIER 535 119 358. Suivant décisions de l'associé unique en date du 14 mars 2022, il a été constaté la réalisation définitive d'apport de titres à effet du 14/03/2022 au profit de la SAS W-EVENT. Mention sera portée au RCS de MONTPELLIER.

1-43

SARL « DESIR D'OUVREURE » au capital de 4.000,00 €, 7, rue Traversière, 34560 VILLEVEYRAC, RCS MONTPELLIER 751 250 473

Par assemblée en date du 19 avril 2022, le siège social de la société DESIR D'OUVREURE a été transféré, à compter de cette date, à : lieu-dit Calvares, 81190 MIRANDOL-BOURGNOUNAC.

L'article 04 des statuts a été corrélativement modifié.

En conséquence, la société fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS d'ALBI.

Pour avis : le gérant.

1-98

W-EVENT, SAS au capital de 5.000 €, siège : 377, rue de la Manade, 34160 CASTRIES, RCS 812 617 207 MONTPELLIER. Suivant décisions de l'associé unique en date du 14 mars 2022, il a été décidé d'augmenter le capital de 2.990 € pour le porter de 5.000 € à 7.990 € puis de l'augmenter de 994 € pour le porter de 7.990 € à 8.984 € par apports de titres à compter du 14/03/2022. De modifier la dénomination sociale : HBV à compter du 14/03/2022. D'étendre l'objet social : acquisition, souscription, propriété, détention, gestion, administration et cession sous toutes formes, de parts sociales, de droits sociaux et toutes valeurs mobilières, de manière directe et/ou indirecte, dans toutes sociétés et/ou entités juridiques dotées ou non de la personnalité morale, créées et/ou à créer, françaises et/ou étrangères. Acquisition, souscription, propriété, détention, gestion, administration et cession de tous biens mobiliers, créances, placements, titres et droits de toute nature, y compris les instruments financiers à terme et opérations assimilées. Gestion et emploi de fonds et valeurs lui appartenant directement ou indirectement. Acquisition, propriété, gestion et administration de tous immeubles bâtis et non bâtis, à usage commercial, industriel, artisanal, professionnel et/ou d'habitation situé en France ou

à l'étranger. Mention sera portée au RCS de MONTPELLIER.

1-49

ODEA, société par actions simplifiée au capital de 580.500 €, Espace Cial Fréjorgues Ouest, 34130 MAUGUIO, 794 312 298 RCS de MONTPELLIER. Par décision des associés du 21/03/2022, il a été décidé de nommer directeur général Mme CASTANIER Elizabeth, 120, rue Marcel Pagnol, 34130 MAUGUIO. Mention au RCS de MONTPELLIER.

1-52

Erratum dans la publication du 7 avril 2022 No 3406 référencée 1-96 pour **CHATEAUX ET DOMAINES DU LANGUEDOC-BLANVILLE**, il y a lieu de lire en lieu et place de l'ancienne rédaction :

Nouvelle mention

Le capital social est fixé à la somme de 2.696.395,78 € (deux millions six cent quatre vingt seize mille trois cent quatre vingt quinze euros et 78 cents) représenté par 176.928 parts sociales.

Mention au RCS de MONTPELLIER.

1-53

L'assemblée générale extraordinaire de la société **15 RUE DES CONDAMINES**, SAS au capital de 120 euros, ayant son siège social : 17, route de Béziers, 34430 SAINT JEAN DE VEDAS, RCS MONTPELLIER 831 259 650, réunie le 8 mai 2022 a décidé avec effet immédiat :

1. modification de l'objet social, sans modification des activités déclarées, par suppression des mots « dès lors que ces actes ou opérations ne portent pas atteinte à la nature civile de cet objet » (modification de l'article 2 des statuts) ;

2. adoption du nom commercial « F.G.H. » (modification de l'article 3 des statuts).

1-111

DORIAN, SAS au capital de 10.000 €, siège social : 9, rue des Figuiers, 34450 VIAS, RCS BEZIERS 908 026 214. Le 01/05/2022, l'AGE a pris acte de la démission de Mme Lysianne ASENSIO de ses fonctions de directeur général à compter de ce jour. RCS : BEZIERS.

2-23

CF ELDORADO SARL au capital de 1.000€, siège social 9, avenue de l'Europe 34830 CLAPIERS, 833 018 500 RCS MONTPELLIER. Aux termes d'une délibération en date du 15 avril 2022, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Madame Marie-Aude MOINS de ses fonctions de co-gérante à compter du 15 avril 2022 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

1-22

BLANCHOT MARIE SELARL de médecins au capital de 1.000€, siège social 23 bis, boulevard Gambetta 34110 FRONTIGNAN, 854 061 355 RCS MONTPELLIER. Aux termes d'une décision en date du 02/05/2022, l'associée unique a décidé de transférer le siège social au 455, boulevard des Républicains Espagnols, 34110 FRONTIGNAN, à compter du 02/05/2022, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

1-23

HDR ENVIRONNEMENT SAS au capital de 5.000€, siège social : 115, rue Fontaine de la Banquière, 34000 MONTPELLIER, 888 187 135 RCS MONTPELLIER. Par AGE du 08/05/2022, adjonction de l'activité suivante : apporteur d'affaires. L'article 2 est modifié en conséquence.

1-76

Additif à l'annonce publiée le 5 mai 2022, concernant la **SCI DE SAINT FELIX DE MONTCEAU**, il convient d'ajouter : M. ROJAS Yvan est nommé gérant en remplacement de M. et Mme ROJAS François et Edwige.

1-65

Additif à la parution du 14/04/2022, concernant **CORTES SARL**, lire : les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de MONTPELLIER, en annexe au registre du commerce et des sociétés.

1-40

Rectificatif à la parution du 03/02/2022, concernant **ZUO MONTPELLIER**, lire pour le nouveau siège : Parc Marjoria, bât La Bastide, 895, avenue de la Vieille Poste, 34000 MONTPELLIER, à compter du 1er avril 2022.

1-82

FONDS DE COMMERCE

SCP Th. SIGUIE, J.-A. SPINELLI, A. MORER R. TORREGROSA et D. BERTHAUD
NOTAIRES ASSOCIES
1, rue Honoré Euzet
34203 SETE Cedex

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Thierry SIGUIE, notaire associé de la SCP « Th. SIGUIE, J.-A. SPINELLI, A. MORER, R. TORREGROSA et D. BERTHAUD » notaires associés à SETE (Hérault), 1, rue Honoré Euzet, le 27 avril 2022, dument enregistré au SPFE de MONTPELLIER 2,

La société dénommée LE PETIT CROC, dont le siège est à SETE (34200), quai de la Dunette, Rés Port Saint-Clair 2, identifiée au SIREN sous le numéro 838 025 930 et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de MONTPELLIER.

A CEDE :

A la société dénommée O'RE, dont le siège est à SETE (34200), 2, quai de la Dunette, identifiée au SIREN sous le numéro 911 549 509 et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de MONTPELLIER.

Un fonds de commerce de snack, restauration rapide sis à SETE (34200), 2, quai de la Dunette, connu sous le nom commercial LE PETIT CROC, pour lequel il est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de MONTPELLIER sous le numéro 838 025 930

comprenant :

L'enseigne, le nom commercial, la clientèle, l'achalandage y attachés.

Le droit au bail pour le temps restant à courir des locaux sis à SETE (34200), 2 quai de la Dunette, où le fonds est exploité.

Le mobilier commercial, les agencements et le matériel servant à son exploitation, dont un inventaire descriptif et estimatif certifié sincère et

véritable par les parties est annexé aux présentes.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de soixante mille euros (60.000,00 €), s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour cinquante-quatre mille euros (54.000,00 €),

- au matériel pour six mille euros (6.000,00 €).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion : le notaire.

1-10

eleom
AVOCATS
SCP Magna-Bories-Causse-Chabbert-Cambon-Aquila-Barral
BEZIERS (34500), 16, place Jean Jaurès
SETE (34200), 1 bis, quai Léopold Suquet

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous-seing privé en date à SETE du 2 mai 2022, enregistré au Service des Impôts de BEZIERS 2 le 4 mai 2022, dossier 2022 00028084, référence 3404P04 2022 A 00767.

La SARL "VAP", au capital de 1.000 €, dont le siège social est à BALARUC LES BAINS (Hérault), route de Sète, rond point de l'Ancienne Gare, RCS MONTPELLIER 524 599 644.

A CEDE :

A la SAS "BELT", au capital de 10.000 €, dont le siège social est à BEZIERS (Hérault), rue Charles Gounod, No 25, RCS BEZIERS 907 736 813 :

Un fonds de commerce de "meubles de cuisines et d'électroménager et biens d'équipement de la maison" sis et exploité à BALARUC LES BAINS (Hérault), route de Sète, rond point de l'Ancienne Gare, moyennant le prix de 76.000 €.

La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 2 mai 2022.

L'acquéreur sera immatriculé au RCS de MONTPELLIER.

Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publicités légales, chez ELEOM AVOCATS, 1 bis, quai Léopold Suquet, 34200 SETE.

Pour avis.

2-12

CABINET FISCHER
AVOCATS
3, rue Montmorency
34500 BEZIERS
04.67.28.39.13
Email : contact@fischer-avocat.com

Suivant acte SSP en date à BEZIERS du 29 avril 2022, enregistré au SPFE BEZIERS 2 le 5 mai 2022, dossier 2022 00028405, réf. 3404P04 2022 A 00788.

Mme Carole GAMBIN, épouse GUILLAMON, née à NARBONNE (Aude), le 7 septembre 1982, et M. Thierry GUILLAMON, né à MONTELLI-MAR (26200), le 31 mai 1974, domiciliés ensemble à PAILHES (34490), 7, route de Saint Genies, ont cédé :

À la société FREE STYLE COIFFURE, EURL, au capital de 3.000 euros, dont le siège social se situe à MONTAIS-LA-MONTAGNE (57860), 49, rue du Général de Gaulle, immatriculée au RCS de METZ sous le No 493 029 573, ici représentée par M. Gaël FAFET, seul associé et gérant :

Un fonds de commerce artisanal de coiffure, vente de produits de coiffure, vente accessoires de mode, qu'il possède et exploite à 5B, Zone du Pouchou à MURVIEL-LES-BEZIERS (34490), pour l'exploitation duquel Mme Carole GUILLAMON est immatriculée au RCS de BEZIERS sous le No 482 124 856 et identifiée à l'INSEE sous le No SIRET 482 124 856 000 30,

Moyennant le prix de 40.000 euros.

La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 29 avril 2022.

L'acquéreur sera immatriculé au RCS de BEZIERS.

Les oppositions et la correspondance seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, à la SELARL CABINET FISCHER ET ASSOCIES, sis 3, rue Montmorency à BEZIERS.

Pour avis.

2-6

Maître Gaëlle TALANO
NOTAIRE
6, rue Général de Gaulle
34200 SETE

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Gaëlle TALANO, à la résidence de SETE (Hérault), 6, rue Général de Gaulle, le 28 avril 2022, a été cédé un fonds de commerce par : Monsieur Patrick Jean-Louis CLEPERO, et Madame Rosemarie Arlette NESTIRI, demeurant ensemble à FRONTIGNAN (34110), 1, rue du Barnier, A : la société dénommée BEACH BURGER HOUSE-BBH, dont le siège est à FRONTIGNAN (34110), 65, avenue d'Ingril, identifiée au SIREN sous le numéro 912 507 381 et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de MONTPELLIER. Désignation du fonds : fonds de commerce de restaurant connu sous le nom « Aux délices de la mer » sis à FRONTIGNAN, 65, avenue d'Ingril, Résidence Les Palmiers. La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de cent sept mille euros (107.000,00 €), s'appliquant : aux éléments incorporels pour quatre-vingt-sept mille soixante-dix euros (87.070,00 €), au matériel pour dix-neuf mille neuf cent trente euros (19.930,00 €). Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la publication de la cession au BODACC, au siège de l'office notarial susnommée où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion : le notaire.

1-16

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous-seing privé en date à VENDRES (34) du 29 avril 2022, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement de MONTPELLIER 2, le 5 mai 2022 Dossier 2022 00026788, référence 3404P02 2022 A 02464,

La société JCE, SARL au capital de 8.000 euros, dont le siège social est situé à SAINT GEORGES D'ORQUES (34680), 2, rue de l'Aire, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de MONTPELLIER sous le numéro 429 252 265,

A vendu à la société CHATEAU LA VIDALLE, SARL au capital de

1.000.000 d'euros, dont le siège social est situé à VENDRES (34350), Domaine de la Vidalle, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BEZIERS sous le numéro 795 174 572,

Un fonds de commerce de location de matériel pour concours hippiques et d'aide à l'organisation de manifestations sportives situé à SAINT GEORGES D'ORQUES (34680), 2, rue de l'Aire, pour lequel le vendeur est inscrit au registre du commerce et des sociétés de MONTPELLIER sous le numéro 429 252 265, sous le numéro SIRET 429 252 265 00013, moyennant le prix de 335.000 euros se décomposant comme suit : éléments incorporels : 23.000 euros et éléments corporels : 312.000 euros. L'entrée en jouissance a été fixée au 29 avril 2029.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours suivant la dernière en date des publications légales, au lieu d'exploitation du fonds : société JCE, 2, rue de l'Aire, 34680 SAINT-GEORGES-D'ORQUES où domicile a été élu à cet effet pour la validité, et la correspondance chez la société d'avocats DBGL, domiciliée à CASTELNAU LE LEZ (34170), Parc de Bellegarde, bâtiment A, 1, chemin de Borie.

Pour avis.

3.000.000,40 €, dont le siège social est 1025, rue Henri Becquerel, Parc Club Millénaire bât 4, 34000 MONTPELLIER, immatriculée sous le No 501 382 576 auprès du RCS de MONTPELLIER, représentée par M. Julien SULLEROT, président, A cédé à : § La société SOLARHONA, SAS au capital de 5.000.000 d'€, dont le siège social est 2, route André Bonin, 69004 LYON, immatriculée sous le No 907 567 184 auprès du RCS de LYON, représentée par M. Julien MARCHAL, président, une branche complète d'activité de fourniture de prestations de services pour le développement et la construction de tout projet ayant pour objet la production, la distribution et la commercialisation d'énergies solaires sur toitures et ombrières à partir de centrales situées dans la vallée du Rhône, sis et exploité à MONTPELLIER (34000), 1025, rue Henri Becquerel, Parc Club Millénaire bât 4. Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter de l'entrée en jouissance fixée au 1er mai 2022. La cession est consentie et acceptée moyennant le prix de 734.254,90 euros. Pour la réception des oppositions, domicile est élu au siège du fonds pour la validité et pour la correspondance auprès du séquestre : Maître Denis SANTY, cabinet ADALTY, 55, bd des Brotteaux, 69006 LYON.

rie de SETE (34200) le 14 décembre 1982 sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code Civil aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Philippe BONGENDRE, notaire à SETE (34200), le 25 novembre 1982. Sont convenus : ADJONCTION D'UNE SOCIÉTÉ D'ACQUÊTS.

Consistant à un apport à communauté aménageant le régime matrimonial.

Bien propre apporté par Monsieur Patrice Emile Elie ROUZAUD : l'entière propriété des biens et droits immobiliers, une maison à usage d'habitation avec terrain attenant à SETE (Hérault), 183, chemin de Belbet, section AW No 273, surface 00 ha 10 a 60 ca, d'une valeur de huit cent mille euros (800.000 €). L'acte comporte une clause de reprise des engagements en cas de séparation ou divorce.

Les oppositions s'il y a lieu seront reçues dans les trois mois de la présente insertion en l'office notarial de Maître Alexandre XAVIER où domicile a été élu à cet effet.

Pour avis : le notaire.

1-59

Suivant acte sous-seing privé électronique en date du 29 avril 2022, enregistré à MONTPELLIER le 3 mai 2022, dossier 2022 00026775, réf. 3404 P02 2022 A 02456

la société PHARMACIE REYSER, SELARL au capital de 8.100 euros, immatriculée au RCS de MONTPELLIER sous le No 441 507 811, dont le siège social est à MONTPELLIER (34070), angle Place du 8 mai 1945, 2, avenue de Toulouse,

A cédé :

A la société PHARMACIE MAMENI, SELARL au capital de 35.000 euros, immatriculée au RCS de MONTPELLIER sous le No 912 435 856, dont le siège social est à MONTPELLIER (34070), angle Place du 8 Mai 1945, 2, avenue de Toulouse,

Le fonds de commerce d'officine de pharmacie, exploité à MONTPELLIER (34070), angle Place du 8 Mai 1945, 2, avenue de Toulouse, et pour l'exploitation duquel la société PHARMACIE REYSER est immatriculée au RCS de MONTPELLIER sous le No 441 507 811, et à l'INSEE sous le No SIRET 441 507 811 00038, avec tous les éléments corporels et incorporels en dépendant, moyennant le prix de 1.500.000 euros.

La prise de possession a été fixée au 1er mai 2022.

Les oppositions seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des publications légales, au cabinet PVB AVOCATS, dont le cabinet est à MONTPELLIER (34000), 215, rue Samuel Morse.

1-62

CESSION D'UNE BRANCHE COMPLETE D'ACTIVITE

Suivant acte sous-seing privé en date à MONTPELLIER ET LYON du 28 avril 2022, enregistré au SIE de MONTPELLIER 2, le 4 mai 2022, dossier 2022 00026385, référence 3404P02 2022 A 02443, § La société VENSOLAIR, SAS au capital de

1-72

RÉGIME MATRIMONIAL

LUTEY Maître BRAUN
Maître NOGUES
NOTAIRES à LODEVE

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Jean-Hugues BRAUN, notaire à LODEVE (Hérault), CRPCEN 34095, le 3 mai 2022, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la COMMUNAUTE UNIVERSELLE entre :

Monsieur Daniel Henri André BOULARD, cenologue retraité, et Madame Josiane Rose JOURDAN, secrétaire comptable retraitée, demeurant ensemble à LE PUECH (34800) Mas "Las Bartassières" mariés à la mairie de LODEVE (34700) le 11 décembre 1976 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion : le notaire.

2-7

Maître Alexandre XAVIER
NOTAIRE à BOUZIGUES
Notaire 5, avenue Alfred Bouat

AMÉNAGEMENT RÉGIME MATRIMONIAL

Aux termes d'un acte authentique, reçu par Maître Alexandre XAVIER, notaire à BOUZIGUES (34), en date du 02/05/2022. Monsieur Patrice Emile Elie ROUZAUD et Madame Christiane Marie Rose LAUNES-ROUGE demeurant ensemble à SETE (34200), 183, chemin du Belbet. Mariés à la mai-

1-24

TRIBUNAL JUDICIAIRE

Tribunal Judiciaire de BEZIERS
Procédures Collectives
MINISTÈRE DE LA JUSTICE
93, av. du Président Wilson
34500 BEZIERS

Avis d'adoption du plan de redressement judiciaire le 9 mai 2022 au tribunal judiciaire de BEZIERS de :

Madame Isabelle ANDRAULT

Exploitant agricole

Née le 04/04/1967 à CHATELLE-RAULT (86)

SIRET (siège) 422 398 032 00025
Activité : élevage d'ovins et de caprins (0145Z)

De nationalité Française

Demeurant Malescalier, lieu-dit Vergne Redonde, 34330 LA SALVETAT SUR AGOUT

Pour une durée de 10 ans à 60 % de la créance au profit du Crédit Agricole du Languedoc, et pour une durée de 15 ans à 100 % de la créance au profit des autres créanciers.

Commissaire à l'exécution du plan : Me Michel GALY demeurant 47, avenue Jean Moulin, BP 40446, 34505 BEZIERS CEDEX.

2-17

Tribunal Judiciaire de BEZIERS
Procédures Collectives
MINISTÈRE DE LA JUSTICE
93, av. du Président Wilson
34500 BEZIERS

Avis de la clôture le 9 mai 2022 au tribunal judiciaire de BEZIERS des opérations de liquidation judiciaire de :

Monsieur Alain Yves LHONNEUR
Né le 19/10/1942 à PERIGUEUX (24000)

Affaire personnelle - profession libérale

Immatriculé au répertoire Sirene et inscrit au RCS de MONT-DE-MAR-SAN sous le n° 378 839 161 (radié le 17/07/1991)

Activité : activités des agences de recouvrement de factures et des sociétés d'information financière sur la clientèle

et Madame Françoise LEGRAND épouse LHONNEUR

Née le 11/11/1951 à ST TROPEZ (83)

Suite extension de la procédure à son égard le 13/08/2012

Tous deux demeurant 3, rue des Commandants Bassas, 34120 PEZENAS

Et de désignation de la SELARL PIERRE-HENRI FRONTIL en qualité de mandataire judiciaire ayant pour mission de poursuivre les instances en cours et de répartir, le cas échéant, les sommes perçues à l'issue de celles-ci

En application du 3ème alinéa de l'article L.643-9 du Code de Commerce

Dit que les dépens seront employés en frais privilégiés de liquidation judiciaire.

2-18

Tribunal Judiciaire de BEZIERS
Procédures Collectives
MINISTÈRE DE LA JUSTICE
93, av. du Président Wilson
34500 BEZIERS

Avis d'adoption du plan de redressement judiciaire le 9 mai 2022 au tribunal judiciaire de BEZIERS de :

Madame Corinne Marie Suzan SOLDEVILA

Exploitant agricole

Non inscrite au RCS

Immatriculée au répertoire Sirene sous le No 389 766 288

Activité : culture de la vigne (0121Z)
Domiciliée : 1, rue Jules Redola, 34490 MURVIEL LES BEZIERS

Pour une durée de 9 années
Commissaire à l'exécution du plan :

SELARL PIERRE-HENRI FRONTIL, Rés. Le Champs de Mars, entrée : 3, bd Duguesclin, 2, rue Dante, CS 60651, 34536 BEZIERS.

2-19

Tribunal Judiciaire de BEZIERS
Procédures Collectives
MINISTÈRE DE LA JUSTICE
93, av. du Président Wilson
34500 BEZIERS

Avis d'adoption du plan de redressement judiciaire le 9 mai 2022 au tribunal judiciaire de BEZIERS de :

Monsieur Patrick MARC

Né le 1er février 1958 à MURVIEL LES BEZIERS (34490)

Affaire personnelle - exploitant agricole

Enseigne : "AU PANIER D'ELOISE"
Inscrit au répertoire Sirene sous le No 503 981 730

Activité : culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules (01.13Z)

Dont le siège social est sis: 150 CR, chemin des Carrières, 34500 BEZIERS

Pour une durée de 13 ans

Commissaire à l'exécution du plan : SELARL PIERRE-HENRI FRONTIL, Rés. Le Champs de Mars, entrée : 3, bd Duguesclin, 2, rue Dante, CS 60651, 34536 BEZIERS.

2-20

Tribunal Judiciaire de BEZIERS
Procédures Collectives
MINISTÈRE DE LA JUSTICE
93, av. du Président Wilson
34500 BEZIERS

Avis d'adoption du plan de redressement judiciaire le 9 mai 2022 au tribunal judiciaire de BEZIERS de :

La société dénommée SCI IMMO SUD 34

Société civile immobilière, au capital social déclaré de 1.000 €

Immatriculée au répertoire Siren et inscrite au registre du commerce et des sociétés de BEZIERS sous le No 799 723 853

Ayant pour activité : location de terrains et d'autres biens immobiliers (6820B)

Dont le siège social est sis : 30, rue du Midi, 34500 BEZIERS

Pour une durée de 10 ans.

Commissaire à l'exécution du plan : SELARL PIERRE-HENRI FRONTIL, Rés. Le Champs de Mars, entrée : 3, bd Duguesclin, 2, rue Dante, CS 60651, 34536 BEZIERS.

ciers sont avisés d'avoir à adresser d'urgence leurs titres de créance au liquidateur sus-désigné.

1-75

Par jugement du 09/05/2022 le tribunal de commerce de MONTPELLIER a ouvert une procédure de liquidation judiciaire simplifiée sans poursuite d'activité - L 641-1 et L 644-1 à l'égard de : LFAM (SAS), 257, rue Hélène Boucher, 34130 MAUGUIO. Transformation et ventes de produits alimentaires. No RCS B 849 037 411. Liquidateur : Maître Vincent AUSSEL, arche Jacques Coeur, 222, place Ernest Granier, 34000 MONTPELLIER. Les créanciers sont avisés d'avoir à adresser d'urgence leurs titres de créance au liquidateur sus-désigné.

1-77

Par jugement du 09/05/2022 le tribunal de commerce de MONTPELLIER a ouvert une procédure de liquidation judiciaire simplifiée sans poursuite d'activité - L 641-1 et L 644-1 à l'égard de : AFFINITIME (SAS), Cap Omega-Bic de Montpellier, CS 39521, rond-point Benjamin Franklin, 34960 MONTPELLIER CEDEX 2. La fourniture de services de gestion de chaîne d'approvisionnement à un écosystème d'utilisateurs qualifiés, par le biais d'une plate-forme de service digitale qui permet la réalisation et le suivi de bout en bout de l'ensemble de leurs transactions commerciales et logistiques. L'objet social inclut également, plus généralement toutes opérations économiques, juridiques, industrielles se rapportant à l'objet principal. No RCS B 837 962 026. Liquidateur : SELAS OCMJ représentée par Maître Olivier CHAUFFOUR, 29, ZAC du Puech Radier, 34970 LATTES. Les créanciers sont avisés d'avoir à adresser d'urgence leurs titres de créance au liquidateur sus-désigné.

1-78

Par jugement du 09/05/2022 le tribunal de commerce de MONTPELLIER a ouvert une procédure de liquidation judiciaire simplifiée sans poursuite d'activité - L 641-1 et L 644-1 à l'égard de : SPECIALIST-WANTED (SAS), 16, rue de Petit Saint-Jean, 34000 MONTPELLIER. La conception, le développement et l'exploitation de tous logiciels et particulièrement de places de marché B2b et B2c c'est à dire destinées aux entreprises et aux particuliers, permettant l'optimisation de la mise en relation de l'offre et la demande en particulier sur les réseaux digitaux, comme les réseaux internet et mobile, la mise en relation de prestataires et de clients pour des prestations de services. No RCS B 833 751 993. Liquidateur : Maître Christine DAUVERCHAIN, 2, rue St Côte, 34000 MONTPELLIER. Les créanciers sont avisés d'avoir à adresser d'urgence leurs titres de créance au liquidateur sus-désigné.

1-79

Par jugement du 09/05/2022 le tribunal de commerce de MONTPELLIER a ouvert une procédure de liquidation judiciaire simplifiée sans poursuite d'activité - L 641-1 et L 644-1 à l'égard de : SARL DG 34 (SARL), ZAC du Mas de Grille, 34430 SAINT-JEAN-DE-VEDAS. Mise à disposition de tous publics, de tous types d'appareils de mise en forme pour utilisation

privée sans enseignement ni suivi, négoce de tous équipements sportifs, de loisirs, de tous produits diététiques, d'esthétique. No RCS B 510 887 359. Liquidateur : SELARL ETUDE BALINCOURT représentée par Maître Guillaume LARCENA, 7, rue André Michel, 34000 MONTPELLIER. Les créanciers sont avisés d'avoir à adresser d'urgence leurs titres de créance au liquidateur sus-désigné.

1-81

Par jugement du 09/05/2022 le tribunal de commerce de MONTPELLIER a ouvert une procédure de liquidation judiciaire simplifiée sans poursuite d'activité - L 641-1 et L 644-1 à l'égard de : FRANCE TP 34 (SARL), 9, rue Paul Verlaine, 34130 SAINT-AUNÈS. Maçonnerie générale, terrassements, démolitions, travaux publics. No RCS B 812 441 061. Liquidateur : Maître Philippe PERNAUD, 27, rue de l'Aiguillerie, 34000 MONTPELLIER. Les créanciers sont avisés d'avoir à adresser d'urgence leurs titres de créance au liquidateur sus-désigné.

1-83

Par jugement du 09/05/2022 le tribunal de commerce de MONTPELLIER a ouvert une procédure de liquidation judiciaire simplifiée sans poursuite d'activité - L 641-1 et L 644-1 à l'égard de : DES M@RQUES ET VOUS (SARL), 180, rue Fra Angelico, Rés Eko apt 123, 34000 MONTPELLIER. Distributions de systèmes et logiciels informatiques. No RCS B 850 654 492. Liquidateur : Maître Vincent AUSSEL, arche Jacques Coeur, 222, place Ernest Granier, 34000 MONTPELLIER. Les créanciers sont avisés d'avoir à adresser d'urgence leurs titres de créance au liquidateur sus-désigné.

1-84

Par jugement du 09/05/2022 le tribunal de commerce de MONTPELLIER a ouvert une procédure de liquidation judiciaire simplifiée sans poursuite d'activité - L 641-1 et L 644-1 à l'égard de : AUX BONS VIVANTS (SAS), 23, avenue de Montpellier, 34140 MÈZE. Exploitation d'un fonds de commerce de bar licence IV, snack, dégustation de coquillages. No RCS B 884 620 154. Liquidateur : SELAS OCMJ représentée par Maître Olivier CHAUFFOUR, 29, ZAC du Puech Radier, 34970 LATTES. Les créanciers sont avisés d'avoir à adresser d'urgence leurs titres de créance au liquidateur sus-désigné.

1-85

Par jugement du 09/05/2022 le tribunal de commerce de MONTPELLIER a ouvert une procédure de liquidation judiciaire simplifiée sans poursuite d'activité - L 641-1 et L 644-1 à l'égard de : CHOQUETTE LITERIE (SAS), 163, rue Merlot, ZAC de la Louvade, 34130 MAUGUIO. Commerce en ligne et en magasin de matelas et literie et autres équipements du foyer, en France et à l'étranger. No RCS B 825 381 296. Liquidateur : Maître Christine DAUVERCHAIN, 2, rue St Côte, 34000 MONTPELLIER. Les créanciers sont avisés d'avoir à adresser d'urgence leurs titres de créance au liquidateur sus-désigné.

1-86

Par jugement du 09/05/2022 le tribunal de commerce de MONTPELLIER a prononcé l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire simplifiée (sans poursuite d'activité) - L641-1 et L644-1 à l'égard de : M. THIEBAULT Romain Hubert, 19, avenue de Millac, 34230 SAINT-PARGOIRE. Travaux installation électrique. Non inscrit au RCS. Liquidateur : SELARL ETUDE BALINCOURT représentée par Maître Guillaume LARCENA, 7, rue André Michel, 34000 MONTPELLIER. Les créanciers sont avisés d'avoir à adresser d'urgence leurs titres de créance au liquidateur sus-désigné.

1-88

Par jugement du 09/05/2022 le tribunal de commerce de MONTPELLIER a ouvert une procédure de liquidation judiciaire simplifiée sans poursuite d'activité - L 641-1 et L 644-1 à l'égard de : ISO PLAC (SARL), 62, avenue Guillaume Pellicier, 34270 SAINT-MATHIEU-DE-TREVIERS. Pose de plaques de plâtre, isolation cloison et pose de faux plafond. No RCS B 527 797 195. Liquidateur : SELARL MJ ALPES prise en la personne de Maître Caroline LEPRETRE, 996, rue de Las Sorbes, Résidence Le Cythère bât B, 34000 MONTPELLIER. Les créanciers sont avisés d'avoir à adresser d'urgence leurs titres de créance au liquidateur sus-désigné.

1-89

Par jugement du 09/05/2022 le tribunal de commerce de MONTPELLIER a ouvert une procédure de liquidation judiciaire simplifiée sans poursuite d'activité - L 641-1 et L 644-1 à l'égard de : TERRA AMATA (SARLU), 11, avenue des Chasseurs, 34920 LE CRÈS. Négoce en gros et détail de vin, marketing et conseil, organisation d'événements, oenotourisme... No RCS B 797 729 209. Liquidateur : SELARL MJ ALPES prise en la personne de Maître Caroline LEPRETRE, 996, rue de Las Sorbes, Résidence Le Cythère bât B, 34000 MONTPELLIER. Les créanciers sont avisés d'avoir à adresser d'urgence leurs titres de créance au liquidateur sus-désigné.

1-90

Par jugement du 09/05/2022 le tribunal de commerce de MONTPELLIER a ouvert une procédure de redressement judiciaire avec administrateur L 631-7 à l'encontre de : CMR (SARL), 126, rue du Roucagnier, 34400 LUNEL-VIEU. No RCS B 813 357 829. Mandataire judiciaire : Maître Christine DAUVERCHAIN, 2, rue St Côte, 34000 MONTPELLIER. Administrateur : SELARL FHB représentée par Maître Jean-François BLANC, 22, rue des Chasseurs, 34070 MONTPELLIER. Mission : assister le débiteur pour tous les actes de gestion et de disposition. Les créanciers sont avisés d'avoir à adresser d'urgence leurs titres de créance au mandataire judiciaire sus-désigné.

1-91

Par jugement du 09/05/2022 le tribunal de commerce de MONTPELLIER a ouvert une procédure de liquidation judiciaire simplifiée sans poursuite d'activité - L 641-1 et L644-1 à l'égard de : LA GETTOISE (SARL), 3, rue de Substantion, 34000 MONTPELLIER. L'exploitation d'un fonds de

Tribunal Judiciaire de BEZIERS
Procédures Collectives
MINISTÈRE DE LA JUSTICE
93, av. du Président Wilson
34500 BEZIERS

Avis d'adoption du plan de redressement judiciaire le 9 mai 2022 au tribunal judiciaire de BEZIERS de :

Emmanuel Vincent MAS

Monsieur Emmanuel Vincent MAS en qualité de chef d'exploitation depuis le 01/10/1999

Affaire personnelle - exploitant agricole

Non inscrit au registre du commerce et des sociétés

Inscription au répertoire SIRENE : 04/2000

Identifiant SIREN : 434 014 577

Identifiant SIRET du siège : 434 014 577 00010

Activité Principale Exercée (APE) : 0121Z - culture de la vigne

Né le 30 avril 1968 à SAINT-ETIENNE (42027) domicilié : 7, rue Bernard Palissy, 34500 BEZIERS

Pour une durée de 10 ans.

Commissaire à l'exécution du plan : SELARL PIERRE-HENRI FRONTIL, Rés. Le Champs de Mars, entrée : 3, bd Duguesclin, 2, rue Dante, CS 60651, 34536 BEZIERS.

2-22

**TRIBUNAL
DE COMMERCE
DE MONTPELLIER**

Par jugement du 09/05/2022 le tribunal de commerce de MONTPELLIER a ouvert une procédure de liquidation judiciaire simplifiée sans poursuite d'activité - L 641-1 et L 644-1 à l'égard de : LES SERVICES DU PIC (SARL), 15, plan de la Jasse de Maurin, 34970 LATTES. Travaux de rénovation, entretien de locaux, entretien de jardins. No RCS B 800 064 016. Liquidateur : Maître Philippe PERNAUD, 27, rue de l'Aiguillerie, 34000 MONTPELLIER. Les créanciers sont avisés d'avoir à adresser d'urgence leurs titres de créance au liquidateur sus-désigné.

1-74

Par jugement du 09/05/2022 le tribunal de commerce de MONTPELLIER a ouvert une procédure de liquidation judiciaire simplifiée sans poursuite d'activité - L 641-1 et L 644-1 à l'égard de : EURL PRIASOV (SARLU), 10, avenue du Jeu de Ballon, 34230 VENDÉMIAN. Commerce d'alimentation et épicerie générale. No RCS B 798 706 768. Liquidateur : SELAS OCMJ représentée par Maître Olivier CHAUFFOUR, 29, ZAC du Puech Radier, 34970 LATTES. Les créan-

commerce de restauration. No RCS B 831 912 555. Liquidateur : SELARL ETUDE BALINCOURT représentée par Maître Guillaume LARCENA, 7, rue André Michel, 34000 MONTPELLIER. Les créanciers sont avisés d'avoir à adresser d'urgence leurs titres de créance au liquidateur sus-désigné.

Benjamin FAURIE, notaire chargé du règlement de cette succession dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de BEZIERS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture et de description de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Le notaire.

BERTRAND BERTAULT, notaire à MONTPELLIER, 8, place du Marché aux Fleurs, chargée du règlement de la succession.

Pour avis.

1-92

Par jugement du 09/05/2022 le tribunal de commerce de MONTPELLIER a ouvert une procédure de liquidation judiciaire simplifiée sans poursuite d'activité - L641-1 et L 644-1 à l'égard de : NATURE'L & SENS (SAS), 432, rue de l'Olivette, 34670 SAINT-BRÈS. Formation aux particuliers et entreprises de soins esthétiques, conseils, coaching, démonstration de produits, communication, divertissement, marketing relationnel, gestions des affaires commerciales et plus généralement toutes activités civiles et commerciales se rapportant directement ou indirectement à l'objet social. No RCS B 831 536 206. Liquidateur : Maître Philippe PERNAUD 27, rue de l'Aiguillerie, 34000 MONTPELLIER. Les créanciers sont avisés d'avoir à adresser d'urgence leurs titres de créance au liquidateur sus-désigné.

1-93

CHANGEMENT DE NOM

M. Hamed DAMIM né le 25 décembre 1980 à PERPIGNAN (66000), demeurant 11, rue des Blaques, Cournonsec (34660), agissant tant en son nom personnel qu'au nom de ses enfants mineurs, DAMIM lyad né le 12 décembre 2013 à SETE (34200) et DAMIM Jassim né le 1er novembre 2018 à SETE (34200), dépose une requête auprès du garde des sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique et celui de ses enfants mineurs celui de DAMIN.

1-45

TESTAMENT OLOGRAPHE

SCP B. FAURIE & N. FAURIE-MATHIEU
NOTAIRES ASSOCIÉS
Titulaire d'un Office Notarial
Notaire
1, rue Mosaïque
11100 NARBONNE

DEPOT DE TESTAMENT ENVOI EN POSSESSION

Par testament olographe du 13 février 2019, Madame Germaine SAUVY veuve MAS, en son vivant, retraitée, demeurant à SAINT-GERVAIS-SUR-MARE (34610), 81, rue de Castres, née à CAMPLONG (34260) le 11 avril 1934, décédée à BEDARIEUX (34600) le 26 janvier 2022, a institué un légataire universel.

Ce testament a été déposé au rang des minutes de Maître Benjamin FAURIE, notaire à NARBONNE (11100), 1, rue Mosaïque, suivant procès-verbal d'ouverture et de description en date du 26 avril 2022.

Les oppositions pourront être formées à NARBONNE (11100), 1, rue Mosaïque, en l'Etude de Maître

1-109

Etude de Maître Caroline MAS
NOTAIRE
à AUTIGNAC (Hérault)
Notaire 11, avenue de Fontcerise

AVIS DE SAISINE
DE LEGATAIRE UNIVERSEL
DELAI D'OPPOSITION
Article 1007 du Code Civil
Article 1378-1
Code de Procédure Civile
Loi No 2016-1547
du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 7 août 2012.

Mme Monique Madeleine Renée RAMONDENC, en son vivant retraitée, veuve de M. Guy Cyr GOTTRAND, demeurant à SAINT-PONS-DE-THOMIERES (34220), EHPAD, Hôpital de St Pons, Quartier Frescat, née à MILLAU (12100), le 22 mai 1943, décédée à SAINT-PONS-DE-THOMIERES (34220) (France) en son domicile, le 19 janvier 2019 a consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès :
1/ Ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du PV d'ouverture et de description de testament reçu par Me Sophie PLOMBAT, notaire salariée en l'Etude de Me Caroline MAS, Notaire à AUTIGNAC (Hérault), 11, avenue de Fontcerise, le 7 avril 2022,
2/ Et d'un acte de notoriété contenant le contrôle de la saisine des légataires suivant acte reçu par Me Sophie PLOMBAT, le 9 mai 2022, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Caroline MAS, notaire à AUTIGNAC (34480), 11, avenue de Fontcerise, référence CRPCEN : 34058, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de BEZIERS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

2-25

AVIS DE SAISINE
DE LEGATAIRE UNIVERSEL
DELAI D'OPPOSITION

Par testament olographe du 2 mars 2009, Monsieur Roland DUNANT, en son vivant demeurant à GRABELS (34790), 10, rue des Lavandins, né à AIN SULTAN (Algérie) le 3 avril 1927 et décédé à GRABELS le 28 avril 2021, a institué des légataires universelles.

Ledit testament a été déposé au rang des minutes de Maître Pamela BERTRAND-BERTAULT suivant procès-verbal du 14 mars 2022, dont la copie authentique a été reçue par le greffe du tribunal judiciaire de MONTPELLIER le 22 mars 2022.

Les oppositions pourront être formées auprès de Maître Pamela

1-108

Aux termes de son testament olographe, Madame Denise Renée BARBIER, en son vivant retraitée, demeurant à MONTPELLIER (34000), 830, rue de la Salaison, EHPAD Laroque, née à PARIS 18ème arrondissement (75018) le 6 mai 1934, veuve de Monsieur Henri Sylvain François RANDON et non remariée, décédée à MONTPELLIER (34000) le 27 janvier 2022, a institué un légataire universel. Le notaire chargé du règlement de la succession est Maître Laurent VIALLA, notaire associé à MONTPELLIER, 21, rue Foch. Les oppositions à l'exercice de ses droits par le légataire universel seront formées auprès de Maître Laurent VIALLA, dans le délai d'un mois. Pour unique insertion.

1-108



AVIS D'ATTRIBUTION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC CONVENTION D'EXPLOITATION DE 5 LOTS DE PLAGE SUR LA COMMUNE DE VIAS POUR LA PERIODE DE 2022 A 2027

Nom et adresse de l'autorité délégante :

Commune de VIAS -6, place des Arènes - 34450 VIAS - ☎ 04.67.21.21.31.
Courriel : marchespublics@ville-vias.fr - Site : www.vias-mediterranee.fr

Type de marché : avis de concession.

Procédure de passation : procédure formalisée encadrée par :

- Articles R.2124-31 et suivants du Code général de la propriété des personnes publiques (CG3P) ;
- Articles L.1411-1 à 10 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) ;
- Article R.3121-5 et suivants du Code de la commande publique (CCP).

Lieu d'exécution : commune de VIAS.

Caractéristiques principales :

Délégation de Service Public pour l'attribution de 5 lots de plage sur la Commune de VIAS pour la période 2022-2027.

Description : No du lot /Plages / activités autorisées / surfaces maximales :

- Lot 1 - Le Clôt - location de matériel avec activité accessoire de restauration- 1 000 m².
- Lot 2 - Petite Cosse - location de matériel et activités nautiques motorisées et activité accessoire de vente de boissons et glaces à emporter - 400 m².
- Lot 4 - Farinette 1 - location de matériel avec activité accessoire de restauration- 800 m².
- Lot 5 ^ Farinette 2 - location de matériel avec activité accessoire de restauration- 1 000 m².
- Lot 6 - Le Poste - location de matériel avec activité accessoire de buvette - 200 m².

Attribution :

Lot 1 - Le Clôt : Nombre d'offres reçues 1

LA PLAGES DU DELTA - 11, rue Pierre Brossollette - 34450 VIAS

Lot 2 - Petite Cosse : Nombre d'offres reçues 1

PLAYA WATERSPORTS - 6, impasse des bleuets - 34450 VIAS

Lot 4 - Farinette 1: Nombre d'offres reçues : 1

KDP VIAS - 2, impasse des sables d'or - 34450 VIAS

Lot 5 - Farinette 2 : Nombre d'offres reçues : 2

BAHIA BEACH - 6, avenue du Grand Large - 34300 AGDE

Lot 6 - Le Poste : Nombre d'offres reçues : 1

ALOHA BEACH - Embouchure du Libron - 34450 VIAS-PLAGE

Critères de sélection :

Les offres, rédigées en langue française, seront évaluées sur la base des critères suivants :

- qualité du projet d'aménagement - installations : note/30
- qualité services - prestations : note/25
- montant de la redevance proposé : note/20
- organisation du personnel : note/15
- tarifs proposés - qualité : note /10

Date de signature des conventions : 31 MARS 2022.

Michel GALY

Mandataire Judiciaire
au redressement et à la liquidation
des entreprises
47, avenue Jean Moulin BP 40446
34505 BEZIERS CEDEX
☎ 04.67.76.52.42 - 04.67.76.43.32
📠 04.67.62.17.22

AVIS DE DEPOT DE LETAT DES CREANCES SALARIALES

SARL AUX PAINS GOURMANDS
2, Grand Rue, 34480 LAURENS
L'ensemble des relevés des
créances salariales a été déposé
au greffe du tribunal de commerce
de BEZIERS (article L 621-127 et
article D 78 - 3ème alinéa).
Le mandataire judiciaire :
M. GALY.

herault-tribune.com

**Cabinet SCP RUIZ-ASSEMAT - EQUIN, AVOCAT**

31, rue Pélisson, 34500 BEZIERS
230, place Jacques Mirouze, bât E - Espace Pitot, 34000 MONTPELLIER
☎ 04.67.28.02.00 - ☎ 04.67.28.01.72
E-mail : avocats@ruiz-assemat.fr - site internet : www.avocats-ruiz-assemat.fr

AVIS SIMPLIFIÉ DE VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES SUR LICITATION

D'UNE MAISON AVEC JARDIN ATTENANT PISCINE COUVERTE ET GARAGE

située 6, av. Frédéric Mistral à MARSEILLAN (34340)
MISE A PRIX : TROIS CENT CINQUANTE MILLE EUROS
350.000,00 €

Avec faculté de baisse d'un quart en cas de carence d'enchère
et avec faculté de baisse de mise à prix de moitié en cas de nouvelle carence
Visite assurée par la SCP DALMIER-JAN-TIXIER
huissiers de Justice associés à BEZIERS

Le mercredi huit juin à quinze heures (08/06/2022 à 15 h 00)

ADJUDICATION LE MARDI 21 JUIN 2022 (21/06/22) à 11 h
au Tribunal Judiciaire de BEZIERS, Cité Judiciaire
93, avenue Président Wilson, 34500 BEZIERS

DESIGNATION DE L'IMMEUBLE

Commune de MARSEILLAN (Hérault) 34340, 6, avenue Frédéric Mistral.

Section	No	Lieu-dit	Surface
CX	597	6, avenue Frédéric Mistral	00 ha 14 a 49 ca

Anciennement cadastré CX, No 258, suivant procès-verbal du cadastre
No 3324Y du 14 avril 2005. Publié le 14 avril 2005, volume 2005P, No 2928.

Il s'agit d'une maison avec jardin attenant, piscine couverte et garage.

RENSEIGNEMENT :

Enchères uniquement par ministère d'avocat inscrit au barreau de BEZIERS
et sur justification de la consignation en CARPA d'une somme correspondant
au dixième du montant de la mise à prix sans pouvoir être inférieure à
3.000,00 €.

Le cahier des conditions de vente, peut être consulté au **Greffes du Juge de
l'exécution** en matière de saisie immobilière près le TRIBUNAL JUDICIAIRE
de BEZIERS, Palais de Justice cité judiciaire, 93, avenue du Président Wilson,
et au **Cabinet de l'avocat poursuivant**.

Sur SITE INTERNET : www.avocats-ruiz-assemat.fr

Fait et rédigé à BEZIERS par **Maître RUIZ-ASSEMAT**,
signé le 21 avril 2022.

Vente aux enchères publiques, le mardi 21 juin 2022 à 11 h 00
au Tribunal Judiciaire de BEZIERS (34), 93, avenue du Président Wilson

UN APPARTEMENT à AGDE (34300)

Station balnéaire du Cap d'Agde

« Résidence du Golfe », résidence de tourisme.

3, avenue du Passeur Challiès

de **34,16 m²**, bât A, au rez-de-chaussée, n° B0 07 du plan,
comprenant : séjour en entrant avec placards et coin-cuisine, chambre
salle d'eau avec w.-c., couloir.

Droit à la jouissance exclusive d'un **JARDIN de 40 m²**.

Les lieux sont LOUÉS

(Bail commercial de locaux meublés avec diverses prestations)

MISE A PRIX : 68.000 euros

Consignation pour enchérir : 6.800 euros (Chèque de banque)

Pour consulter le cahier des conditions de vente s'adresser :

- Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BEZIERS où il
a été déposé sous la Référence Greffe 21/00062, à **Maître ANNOVAZZI Nora**,
membre de l'Association CALAS-DAVID - ANNOVAZZI, Avocat, demeurant
18, rue Guibal, 34500 BEZIERS, ☎ 04.67.28.22.54, à **Maître LANCEREAU
Denis**, Avocat associé du **Cabinet TOCQUEVILLE**, demeurant 22, rue de
Tocqueville, 75017 PARIS, ☎ 01.56.33.26.26 (uniquement du lundi au jeudi
de 14 h 00 à 16 h 00).

Visite sur place le lundi 23 mai 2022 de 11 h 00 à 12 h 00

SÉCURITÉ

**Vous faciliter votre quotidien professionnel
via un service 100% connecté et sécurisé.**

herault-tribune.com

**David BERTRAND, Avocat**

34, avenue Auguste Albertini - 34500 BEZIERS
☎ 04 67 28 59 73 - david.bertrand23@wanadoo.fr

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

D'UN LOT COMPOSÉ DE DEUX CAVES
dans un immeuble sis à BEZIERS
MISE A PRIX : 5.000 €

Par-devant le Juge de l'Exécution
à l'audience des Criées du TRIBUNAL JUDICIAIRE DE BEZIERS
Nouveau Palais de Justice, 93, avenue du Président Wilson
MARDI 5 JUILLET 2022 A 11 H 00

Visite jeudi 2 juin 2022 à 10 heures

Le Syndicat des Copropriétaires de l'immeuble dénommé « HOTEL DE LA
MERCY » situé 6 - 8 - 10, rue Gaveau, 34500 BEZIERS, pris en la personne
de son syndic la société dénommée FONCIA TERRE OCCITANE SAS, 17
- 19, rue de l'Olivette 34500 BEZIERS - RCS de BEZIERS n° 314 686 429.

Ayant pour avocat constitué Maître David BERTRAND.

DESIGNATION DE L'IMMEUBLE A VENDRE

Dans un immeuble en copropriété sis 12, rue du Puits des Arènes, 34500
BEZIERS, cadastré section LX, n° 1029.

LOT 1 et 29/1.000èmes des PCG. Ce lot comprend une cave avec fenêtre
sécurisées par des grilles métalliques et entrée indépendante par la rue du
Moulin à huile. Au fond de cette pièce une ouverture permet l'accès à une cave
plus vaste. Libre d'occupation.

Vendu en un lot unique SUR MISE A PRIX DE :
CINQ MILLE EUROS - 5.000 €

Le cahier des conditions de vente de l'immeuble peut être consulté au :

Greffes du Tribunal Judiciaire de BEZIERS.

Au Cabinet de **Maître David BERTRAND**.

Les enchères ne seront reçues que par ministère d'avocat près le tribunal
Judiciaire de BEZIERS.

Les frais de poursuites de vente seront payables en sus du prix d'adjudi-
cation.

Ainsi fait et dressé par **Maître David BERTRAND**.

SCP MAGNA-BORIES-CAUSSE-CHABBERT-CAMBON-AQUILA-BARRAL

BP 54016 - 16, place Jean Jaurès, 34545 BEZIERS CEDEX
eleom ☎ 04.67.28.42.11 - ☎ 04.67.28.45.15
avocats E-mail : beziers@eleom-avocats.com
Site Internet : www.eleom-avocats.com

AVIS SIMPLIFIÉ DE VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

COMMUNE DE BASSAN : lieu-dit la Mairie
UN LOCAL COMMERCIAL
MISE A PRIX : 99.000 €

ladite mise à prix pouvant être abaissée de moitié à défaut d'enchère
Visite le : 13/06/2022 à 10 h 00 SCP BALDY, huissier

Le MARDI 21 JUIN 2022 à 11 h
Palais de Justice, 93, av. du Président Wilson, 34500 BEZIERS

DESIGNATION

COMMUNE DE BASSAN

Dans un ensemble immobilier sis lieu-dit la Mairie cadastré section AM 96 :
Lot No 1 : un local commercial de 159 m² actuellement exploité pour une
activité de boulangerie composée d'une entrée ouvrant sur une salle de vente /
boutique de 42 m², un laboratoire divisé en deux parties, un WC et une ré-
serve.

Et les 570/1.000èmes de la propriété du sol et des parties communes géné-
rales.

Occupé par locataire.

RENSEIGNEMENTS S'ADRESSER :

Au **greffe du juge de l'exécution de BEZIERS** où le cahier des conditions
de vente est déposé.

Au Cabinet de la **SCP MAGNA-BORIES-CAUSSE-CHABBERT-CAMBON-
AQUILA - BARRAL**, avocat poursuivant la vente et rédacteur du cahier des
conditions de vente.

Les enchères ne pourront être portées que par un avocat inscrit au barreau
de BEZIERS.

DORIA
AVOCATS

23 bis, rue Maguelone, 34000 MONTPELLIER
☎ 04.67.04.07.40 - <https://doria-avocats.fr/>

AVIS SIMPLIFIÉ DE VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

UNE MAISON D'HABITATION sise à **MAUGUIO**, chemin des Canalettes, Cabanes de Salaison, d'une superficie de 149,71 m² et 84,02 m² de surface annexe, cadastrée section BL, No 113, pour 23 a 32 ca.
Occupée.

MISE A PRIX : 57.000 €

OUTRE FRAIS, CLAUSES ET CONDITIONS
DU CAHIER DES CONDITIONS DE VENTE

Visite des lieux organisée le 3 juin 2022 à 9 heures

**ADJUDICATION LE LUNDI 13 JUIN 2022
à 14 h et suivantes au besoin**

**PALAIS DE JUSTICE DE MONTPELLIER
place Pierre Flotte, salle No 1 Auguste Comte**

RENSEIGNEMENTS

DORIA AVOCATS, cabinet de Maître Vincent RIEU, avocat associé
(☎ 04.67.04.07.40).

GREFFE DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE MONTPELLIER où le cahier des conditions de vente est déposé pour consultation du mardi au jeudi inclus de 9 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h (Réf. dossier : 21/00093).

Les enchères ne sont reçues que par ministère d'avocat et moyennant consignation par chèque de banque ou caution bancaire entre les mains de l'avocat, du 10ème de la mise à prix avec un minimum de 3.000 € et du montant des frais d'adjudication prévisibles.

DORIA
AVOCATS

23 bis, rue Maguelone, 34000 MONTPELLIER
☎ 04.67.04.07.40 - <https://doria-avocats.fr/>

AVIS SIMPLIFIÉ DE VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES SUR REITERATION DES ENCHÈRES

Dans un ensemble immobilier à **MONTPELLIER, 15, rue Azéma**, le lot 8 : au rez-de-chaussée, **UN APPARTEMENT AVEC JARDIN**, d'une superficie de 99,38 m² (Loi Carrez), le lot 9 : au rez-de-chaussée, **UN APPARTEMENT**, le lot 13 : au deuxième étage, **UN APPARTEMENT**, le lot 1 : au sous-sol, **UNE CAVE**, le lot 3 : au sous-sol, **UNE CAVE** le lot 5 : au sous-sol, **UNE CAVE**, le tout cadastré section EO, No 107, pour 02 a 90 ca.

Loués à la date du procès-verbal descriptif.

Ayant été vendus lors de l'audience du juge de l'exécution du 4 février 2019 moyennant le prix de 245.000,00 €.

MISE A PRIX : 50.000 €

OUTRE FRAIS, CLAUSES ET CONDITIONS
DU CAHIER DES CONDITIONS DE VENTE

Visite des lieux organisée le 2 juin 2022 à 9 h

**ADJUDICATION LE LUNDI 13 JUIN 2022
à 14 h et suivantes au besoin**

**PALAIS DE JUSTICE DE MONTPELLIER
place Pierre Flotte, salle No 1 Auguste Comte**

RENSEIGNEMENTS

DORIA AVOCATS, cabinet de Maître Vincent RIEU, avocat associé
(☎ 04.67.04.07.40).

GREFFE DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE MONTPELLIER où le cahier des conditions de vente est déposé pour consultation du mardi au jeudi inclus de 9 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h (Réf. dossier : 16/183).

Les enchères ne sont reçues que par ministère d'avocat et moyennant consignation par chèque de banque ou caution bancaire entre les mains de l'avocat, du 10ème de la mise à prix avec un minimum de 3.000 € et du montant des frais d'adjudication prévisibles.

Maître Vincent RIEU
SELARL DORIA AVOCATS
23 bis, rue Maguelone
34000 MONTPELLIER
☎ 04 67 04 07 40

AARPI CTC AVOCATS
Maître Lise TRUPHEME
5, bd du Roi René
13100 AIX-EN-PROVENCE
☎ 04 13 41 53 53 www.ctcavocats.fr

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES SUR SAISIE IMMOBILIERE

Sur la commune de **LODEVE (34700)**

Dans un ensemble immobilier sis 8, quai Vinas, bâtiment B, cadastré section AI, No 722, pour 2 a et 49 ca.

- **le lot No 9**, consistant d'après le règlement de copropriété, en **UN APPARTEMENT DE DEUX PIÈCES** situé au troisième étage et **UNE AUTRE PIÈCE** au quatrième étage à laquelle on accède par un escalier intérieur, le tout dénommé « appartement C », les 100/1.000èmes des parties communes générales et les 200/1.000èmes des parties communes spéciales au bâtiment B ;

- **le lot No 10**, consistant d'après le règlement de copropriété, en **UN APPARTEMENT** au troisième étage du bâtiment B dénommé « appartement D », les 100/1.000èmes des parties communes générales et les 200/1.000èmes des parties communes spéciales au bâtiment B.

Les deux lots ne sont plus physiquement identifiables et ont été regroupés en un seul logement d'une superficie habitable de 59,55 m², outre **UN CELLIER** d'une superficie de 7,46 m², auxquels on accède par une porte en fer au deuxième étage de l'immeuble, qui dessert un escalier dont la cage ne fait pas partie de l'immeuble saisi et semble avoir été annexée par la propriétaire.

Règlement de copropriété publié le 26 juin 1959, volume 2395, No 14.

Modificatif publié le 12 septembre 2018, volume 2018 P, No 11803.

MISE A PRIX : 5.100,00 € (CINQ MILLE CENT EUROS)

ADJUDICATION FIXÉE AU LUNDI 4 JUILLET 2022 à 14 h à l'audience du Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire de MONTPELLIER, Nouveau Palais de Justice, place Pierre Flotte où Flotte, 34040 MONTPELLIER, à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur des biens immobiliers ci-dessus désignés

OCCUPATION : le bien est inoccupé.

Créancier poursuivant : **CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE DEVELOPPEMENT**, société anonyme à Conseil d'Administration au capital de 124.821.703 euros, immatriculée au RCS de PARIS sous le No B 379 502 644, ayant son siège social 26/28, rue de Madrid - 75008 PARIS.

CONDITIONS DE L'ADJUDICATION

L'adjudication aura lieu aux clauses et conditions du cahier des conditions de vente déposé le 21 décembre 2021 par Maître Vincent RIEU, Avocat, au Greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire de MONTPELLIER, où il peut être consulté.

Les enchères ne pourront être portées que par un avocat postulant près le Tribunal Judiciaire de MONTPELLIER. A PEINE DE NULLITE, et conformément aux dispositions de l'article R322-41 du Code des procédures civiles d'exécution, cet avocat devra s'être fait remettre, préalablement aux enchères, une caution bancaire irrévocable ou un chèque de banque rédigé à l'ordre de la **CAISSE DES ADJUDICATIONS** représentant 10 % du montant de la mise à prix, avec un minimum de 3.000,00 €.

VISITE : la visite aura lieu le 22 juin 2022 à 14 h 00.

(SCP ALFIER-LABADIE-AFFORTI : 04.67.66.29.56

Signé : Vincent RIEU, Avocat.

COMMUNE DE MEZE

SOUSSION A DECLARATION PREALABLE DES DIVISIONS FONCIERES DANS LES ZONES A ET N DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Par délibération en date du 22 mars 2022, le Conseil municipal a subordonné au régime de la déclaration préalable l'ensemble des divisions foncières comprises dans les zones A et N telles qu'elles sont définies au plan local d'urbanisme. Cette délibération est affichée en mairie et consultable en mairie pendant un mois à compter de cette publication.

Le maire, **Thierry BAËZA**.

Vous pouvez consulter toutes
les ventes aux enchères
immobilières parues et à venir.

CONSULTATION VENTES AUX ENCHÈRES

www.herault-tribune.com



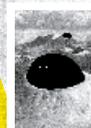
FESTIVAL TROPISME 2022

DU 4
AU 22
MAI
2022



ADRIEN M & CLAIRE B
KIDDY SMILE - 2 MANY DJ'S
VLADIMIR CAUCHEMAR - MC CAROL
YOUTHSTAR - PROLETER - FOLLE DE RAGE
FARID CHAMEKH - FÉLIX DHJAN
FURIE - CHÉRI - ALIA - PIÑATA RADIO & MORE

HALLE TROPISME
121 RUE FONTCOUVERTE
MONTPELLIER
WWW.TROPISME.COOP



**CETTE AFFICHE
PREND VIE
EN RÉALITÉ
AUGMENTÉE
AVEC L'APPLI
FAUNE**

Visuel © Adrien M & Claire B x Brest Brest Brest

CET ÉVÉNEMENT EST ORGANISÉ EN PARTENARIAT AVEC



LES PARTENAIRES DE LA HALLE TROPISME

